

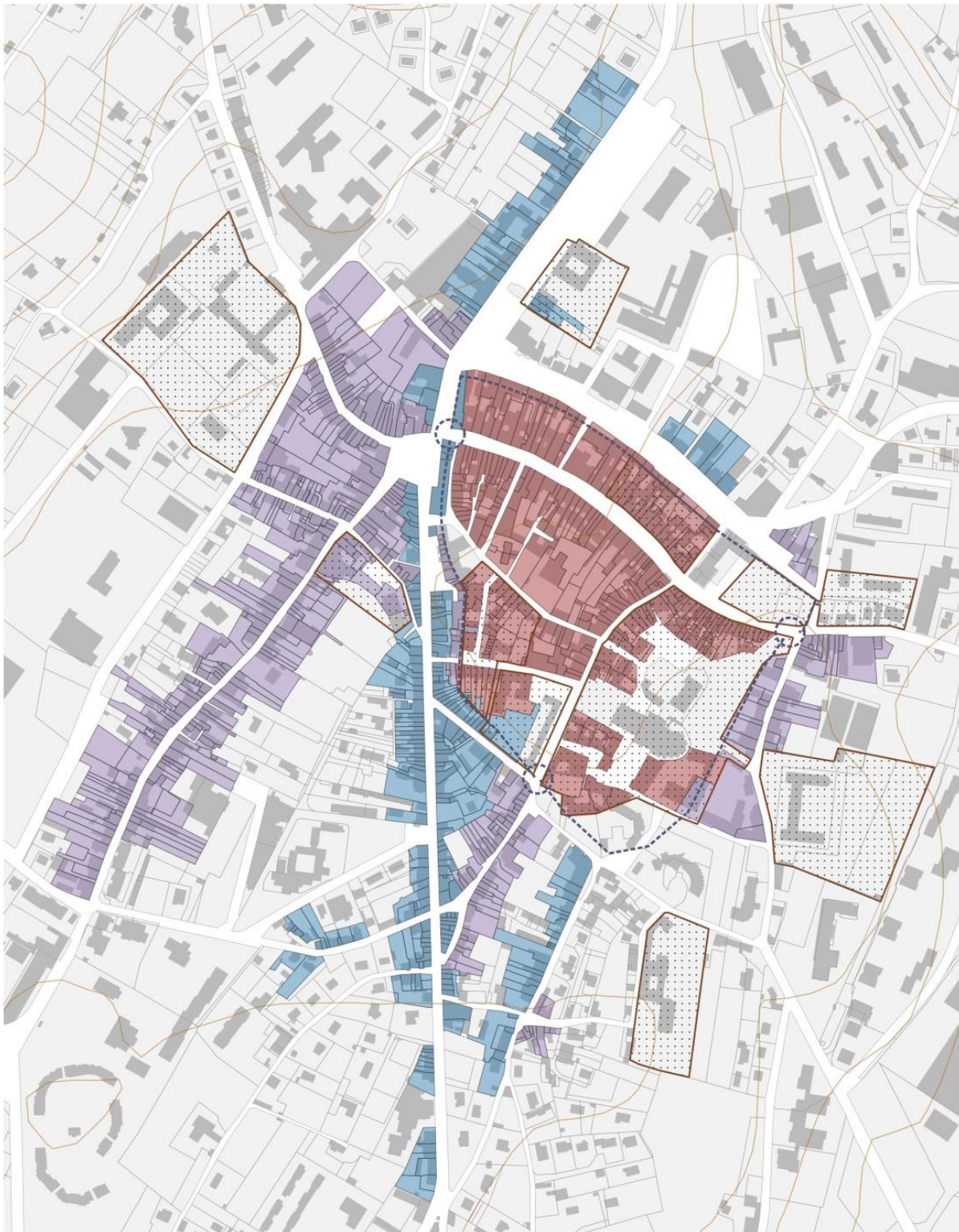
4 Morphologie urbaine et espaces publics

Morphologie urbaine

--- Ancienne enceinte et portes
■ Ancien enclos religieux

■ Bourg historique 16-18e
■ Faubourg historique 18e-19e

■ Faubourg mixte 18e-19e-20e
■ Bâtiments actuels



Sources : Cadastre - IGN BD topo - MNT Europe / Réalisation : Michèle Prax - 03 - 2020

0 50 m ↑ N

1 – Le bourg historique

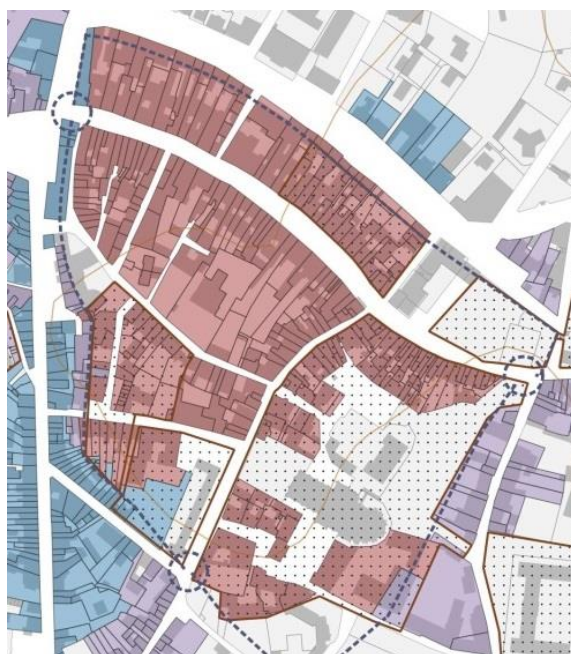
Grande Rue, rue Saint Jean, rue Lamartine, rue des Cordeliers, rue des Barons, rue du Chapitre

Structure urbaine

Sa constitution remonte au Moyen-Âge. Jusqu'à la fin du XVIIIème siècle le bourg s'est développé et densifié sur sa trame médiévale et dans les limites permises par son enceinte. Le bourg s'est ensuite un peu figé en raison de sa mise à l'écart de la route principale et de l'importance prise par la place des Terreaux.

Caractéristiques

- Le tracé de l'ancienne enceinte encore perceptible
- Un tissu urbain médiéval assez homogène, avec un parcellaire en lanières, construit en profondeur
- Une « rue-place », ancienne rue marchande,
- Des petites places : parvis cathédrale, ancien cloître
- Des rues étroites et sinueuses
- Maisons de bourg, simples ou nobles (hôtels particuliers), la parcelle est souvent bâtie en profondeur (cour intermédiaire, galeries latérales, bâtiment arrière, jardin)
- Belle unité d'ensemble des façades donnant sur l'espace public, belle cohérence des toitures
- Des anciens enclos religieux
- Des bâtiments patrimoniaux remarquables : cathédrale, chapelles, édifices publics ou privés historiques, ... Nombreux sont protégés au titre des monuments historiques



Des cours intérieures de qualité, un caractère secret



Cadastré de 1835



Toitures : 2 à 4 pans, l'égout du toit s'aligne sur la rue
Couvertures : tuiles terre cuite, souvent écailles, rares toitures ardoises



Grande Rue



Rue Saint-Jean

Fronts bâtis : R+3 Grande Rue et R+2 autres rues
Alignements de commerces, de fenêtres, des passées de toits

Qualité des cours intérieures :

Tours, escaliers en hors œuvre ou rampe sur rampe, galeries ouvertes ou fermées, puits, sols pavés

Qualité des rez-de-chaussée :

Arcades, contreforts, soubassements en pierre de taille, seuils en pierres, dallages et pavements

Devantures anciennes en bois



Grande Rue



Grande Rue



Grande Rue



Rue des Cordeliers



Grande Rue



Rue Saint-Jean



Grande Rue

2 – Les faubourgs historiques XVIIIème XIXème siècle

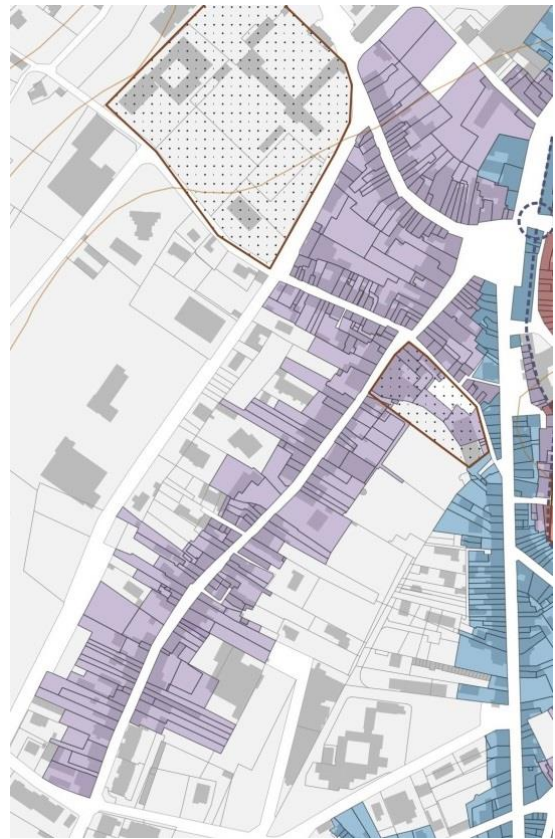
Rue Saint Martin, rue Girerd, rue Ozereau, rue Saint-Jean, rue Sainte-Marie, rue de la Résistance, rue Grammont

Structure urbaine

Ce sont des faubourgs-rues, qui se sont formés au droit des trois portes de la ville, le long des routes qui y menaient. Ils sont déjà représentés sur le cadastre de 1835. Ils remontent au XVIIIème siècle, mais l'ancien faubourg des Archers ou Louvatière (Terreaux) a une origine plus ancienne, car déjà représenté sur la gravure de Chatillon de 1601.

Caractéristiques

- Un tissu urbain bien homogène, avec des parcelles en lanières
- Des alignements de bâtiments sur des rues peu rectilignes
- Des maisons de faubourg, des maisons bourgeoises, quelques anciennes fermes.
- Belle unité d'ensemble des façades donnant sur l'espace public, belle cohérence des hauteurs peu élevées et des toitures
- Par endroits un caractère rural dû au fait que d'anciens hameaux ont pu être englobés dans le tissu urbain
- Des anciens enclos religieux



Faubourg Saint-Martin



Rue Ozereau



Faubourg Saint-Martin, 1835



Faubourg Saint-Jean



Faubourg Saint-Jean, 1835

Toitures 2 pans, faitage parallèle à la rue
Couverture : tuiles terre cuite, plusieurs modèles

Fronts bâtis : R+2 et R+1
Alignements de fenêtres et volets, de passées de toit
Jardins à l'arrière



Rue Saint Martin



Rue Saint Martin



Rue Saint Martin



Rue Girerd



Rue Saint Martin



Rue Ozereau

3 – Les faubourgs historiques mixtes XVIII-XIX-XXème siècle

Rue de la République, rue de Verdun, rue
Alsace-Lorraine, rue de Savoie, rue du Montillet

Structure urbaine

Ils se sont constitués principalement au XIXème et début XXème siècle mais intègrent des parties plus anciennes du XVIIIème siècle. Ils se distinguent par leur tracé rectiligne. Ainsi l'axe majeur nord-sud, qui allait de Valence à Genève a été tracé après 1760, puis urbanisé ensuite. Cette nouvelle route qui tangente le centre historique attirera toute l'activité urbaine avec comme point central la place des Terreaux.

Caractéristiques

- Un tissu urbain mixte alternant secteur de parcelles en lanières, secteur de parcelles plus larges
- Des alignements de bâtiments sur des rues rectilignes
- Maisons de faubourg, immeubles simples ou bourgeois, maisons bourgeoises,
- Caractère urbain
- Belle unité d'ensemble des façades donnant sur l'espace public, belle cohérence des hauteurs et des toitures
- La place des Terreaux, espace central monumentalisé par les halles et la fontaine
- La place des Fours



Rue de la République



Cadastre 1835



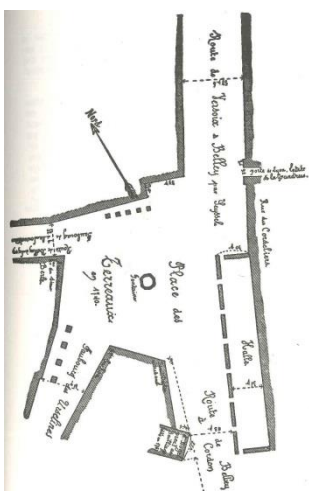
Place des Fours



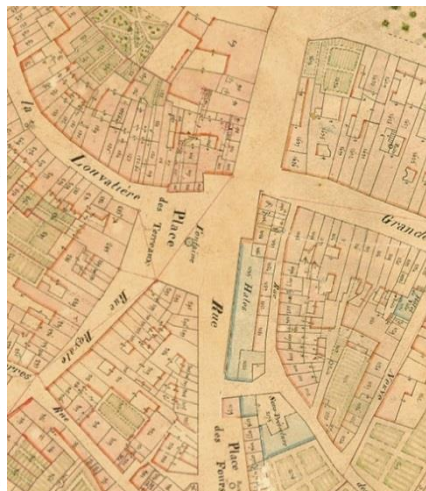
Place des Fours

La place des Terreaux figure déjà sur la gravure de Chatillon, vers 1600 mais elle a pris toute son importance après la création de la route en 1760.

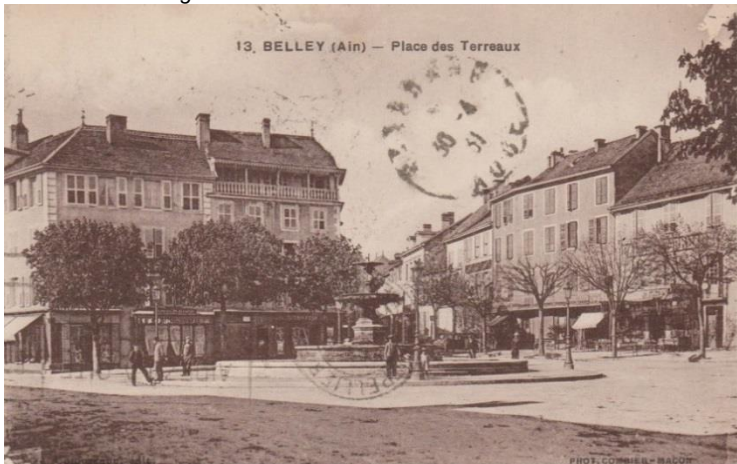
On y déplaça les foires et marchés de la ville, les halles furent reconstruites ici. Elle était bordée de maisons à arcades dont les dernières furent démolies en 1883. Dès 1667 elle a une fontaine, remplacée en 1864 par la fontaine Napoléon III.



Dessin A. Dallemagne



Cadastre 1835



Toitures 2 pans (majoritaires), faitage parallèle à la rue
Couverture : tuiles terre cuite, plusieurs modèles

Fronts bâtis : R+2 et R+1, quelques R+3, les hauteurs allant decrescendo en s'éloignant du centre
Alignements de fenêtres, de passées de toit, de lucarnes
Jardins à l'arrière



Place de la victoire



Rue de la République



Rue de la République



Rue de la République

4 – Les anciens enclos religieux

Intra-muros : enclos historique de l'évêque, couvent des Cordeliers, couvent des Dames de Bons, couvent de la Visitation (démoli), couvent des Bernardines

Hors-les-murs : couvent des Ursulines, couvent des Capucins, Collège ecclésiastique, couvent de Bon repos, séminaire.

Structure urbaine

Les enclos religieux apparus depuis le Moyen-Âge, et occupés jusqu'au XXème siècle caractérisent la ville de Belley et sont encore bien présents dans son tissu urbain. Mais assez méconnus aujourd'hui, ils perdent en visibilité et en cohérence.

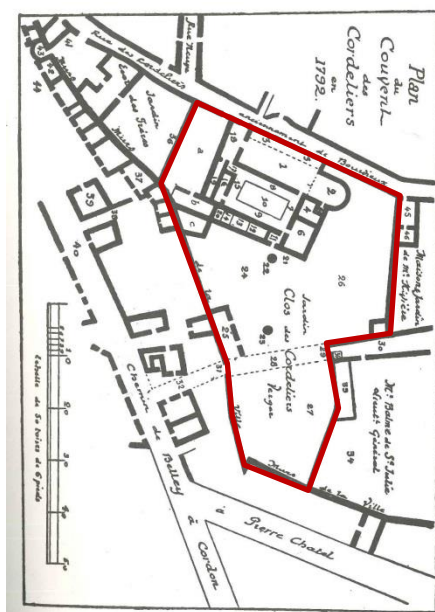
Caractéristiques

- Ils étaient clos par un haut mur en pierre ou par des bâtiments et s'ouvraient sur un ou plusieurs portails
- A l'intérieur de l'espace délimité chaque îlot avait une composition qui lui était propre
- Ils comportaient des bâtiments remarquables (maison de maître, église ou chapelle, dépendances, ou équipement...) et des parties non construites (cloître, cour, jardins, parc...)
- Beaucoup d'entre eux ont été remaniés, ou démembrés, ou densifiés, aussi leur cohérence d'origine est difficilement compréhensible (exemple : Dames de Bons, Ursulines, Visitation, Cordeliers)
- Les îlots situés en périphérie sont encore bien lisibles (collège, séminaire, Bon Repos)



Ancienne église du couvent des Cordeliers

Evolution du couvent des Cordeliers :



Dessin A. Dallemagne



Cadastre 1835



Cadastre actuel



Ancien couvent de la Visitation



Ancien couvent des Dames de Bons

Ursulines



Collège

Ancien couvent des Bernardines

Chapitre



Séminaire

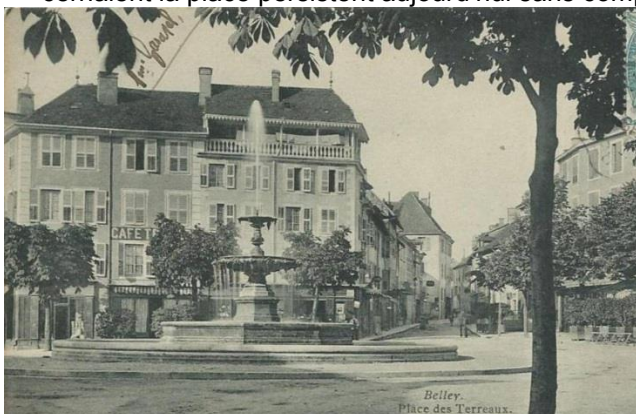
Bon Repos

5 – Les espaces publics

Les places

Belley dévoile un certain nombre de places, mais aucune ne joue véritablement le rôle d'espace central, en raison essentiellement de leur caractère trop routier : espace dédié à la circulation (place des Terreaux) ou au stationnement (Place de la Cathédrale, Place Père Popielusko, Place de la Victoire, Place des Enfants Juifs et Martyrs d'Izieu).

- **La place des Terreaux** : elle a été aménagée à la fin du XIV^e siècle, en dehors des remparts, au carrefour de quatre routes. En 1667, les habitants allaient puiser leur eau à la fontaine nouvellement construite sur la place. La fontaine actuelle (dite Napoléon III) a été installée en 1864. La place fait aujourd'hui office de rond-point et est en grande partie dédiée à la circulation. Seuls quelques arbres qui cernaient la place persistent aujourd'hui sans composer de réelle structure paysagère.



Carte postale ancienne début XX^e s. - Source : net



Place des Terreaux

- **Place de la Cathédrale**



Elle était à l'origine moins étendue qu'aujourd'hui. La place s'est agrandie sur toute sa longueur par la suppression de jardins et maisons. L'escalier de 4 marches qui la séparait de la rue Saint-Jean fut supprimé en 1898.

- **Place Charles Béraudier**



Créée lors de la réhabilitation du quartier Baudin

- **Place Père Popielusko**



Située au sud de la Cathédrale, elle porte le nom d'un aumônier du syndicat polonais Solidarnosc, torturé et assassiné en 1984. La place était autrefois occupée par 17 mûriers, plantés et exploités par la fabrique.

- **Place des Enfants Juifs et Martyrs d'Izieu**



Inaugurée en 1987

- **Place des Fours**



Créée en 1776, à proximité de l'ancienne rue des Jardins (actuelle rue des Bains) où se trouvaient deux fours municipaux. La fontaine, datant de 1766, se trouvait auparavant sur la place des Terreaux.

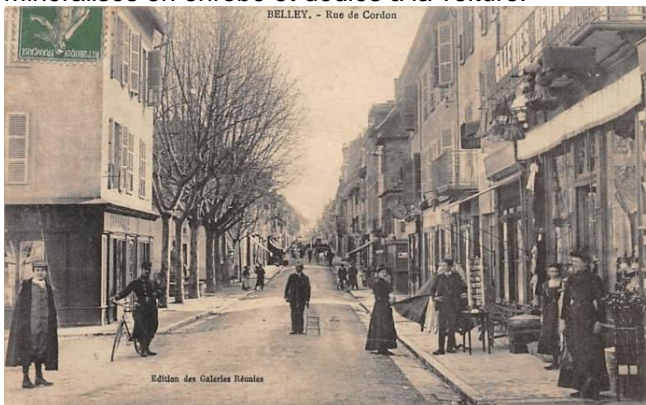
- **Place de la Victoire**



Elle date de la construction du monument aux morts (1924). La place fût agrandie en abattant des arbres et en déplaçant une fontaine à balancier (de 1824) devant la gare.

Les rues

La place la voiture est aussi dominante dans les rues (circulation + stationnement), au détriment des larges trottoirs, arbres d'alignement et mail perceptibles sur les cartes postales anciennes du début du XXe. Siècle. La place des piétons et le caractère végétal des rues se sont progressivement effacés au profit des espaces minéralisés en enrobé et dédiés à la voiture.



Carte postale ancienne début XXe s. - Source : net



Rue du Cordon (Rue de la République)



Carte postale ancienne début XXe s. - Source : net



Grande Rue



Carte postale ancienne début XXe s. - Source : net



Grande Rue
Source : workshop Dec.16 – A la reconquête de l'îlot



Carte postale ancienne début XXe s. - Source : net



Boulevard du Mail - Ancienne promenade couvrant les fossés qui longeaient le mur d'enceinte

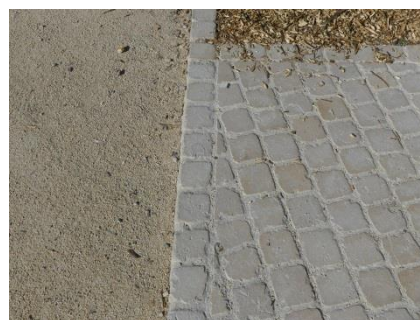
Quelques espaces publics mis en valeur et aménagés pour les piétons

Certains espaces publics ont fait l'objet d'aménagements de mise en valeur, notamment :

- Le parvis du conservatoire municipal de musique : utilisation de revêtements qualitatifs (pavés calcaires) et perméables (sable stabilisé). L'utilisation du calcaire et du stabilisé dans les mêmes tonalités conforte l'identité paysagère de la ville dont la pierre des bâtiments présente des tons proches. Une végétation multistratée accompagne l'aménagement.
- La rue Saint-Jean : aménagement d'une zone de rencontre (piéton prioritaire sur l'ensemble de la chaussée, absence de trottoir, vitesse de circulation limitée à 20 km/h). Les pavés granite utilisés constituent un revêtement qualitatif mais dénote dans la ville de Belley, en terme de couleurs comme de matériau (le granite ne fait pas partie des roches existantes à proximité). Le traitement de la rue reste très minéral malgré l'aménagement de quelques poches de végétalisation avec plantes grimpantes.
- La grande rue : l'aménagement de la Grande Rue laisse une part encore importante à la circulation et au stationnement, malgré la place Brillat-Savarin en son centre. Les matériaux utilisés regroupent du porphyre (trottoirs), du calcaire (place Brillat-Savarin) et de l'enrobé (espaces de circulation et de stationnement). Comme les pavés granite ci-dessus, les pavés porphyre utilisés (pour la grande rue comme pour d'autres rues ou venelles) constituent un revêtement qualitatif mais dénote dans la ville de Belley, en terme de couleurs comme de matériau (le granite ne fait pas partie des roches existantes à proximité). La végétalisation de la rue reste ponctuelle.



Conservatoire municipal de musique



Rue Saint-Jean



Place Brillat-Savarin – Grande rue



Des passages piétons ou ruelles

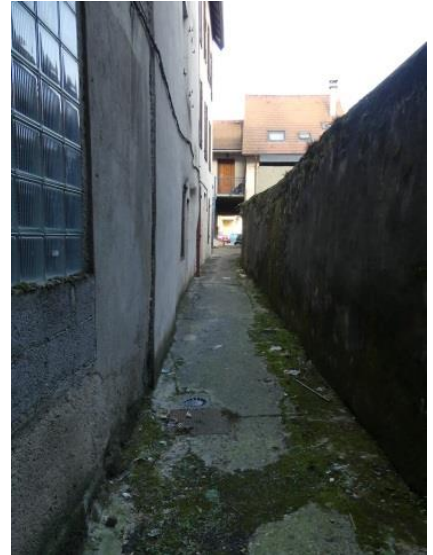
La structure urbaine de la ville dévoile un certain nombre de passages piétons, ou ruelles, qui permettent une certaine porosité dans le tissu bâti et dévoilent pour certains des espaces qualitatifs (passage de la rue Saint-Jean ou passage enherbé privé du cœur d'îlot à l'arrière de la rue de la République). Certains de ces passages sont privés ou ont été fermés (pour des questions de sécurité ou de nuisance). Ils constituent pourtant un patrimoine urbain qui mérite d'être révélé et utilisé.



Rue Saint-Jean



Rue des Cordeliers



Grande rue



Saint-Martin



Rue des Cordeliers



Rue de la République – Cœur d'îlot

Une place importante dédiée à la voiture

La ville de Belley dévoile des espaces libres et emprises intéressantes pour la mise en valeur du patrimoine, la découverte de la ville et la déambulation des piétons.

En revanche, la majorité de ces espace libres sont occupés par la voiture (circulation ou stationnement) et généralement traités en nappe d'enrobé.

La voiture, comme dans beaucoup de villes, s'insinue partout et dégrade les premiers plans visuels de perceptions du patrimoine architectural ou paysager remarquable.



Place de la cathédrale



Le stationnement de l'ancien parc Dallemagne



Place de la victoire



Le Promenoir



Boulevard du Mail



Place Père Popielusko



Rue de Savoie



Rue Pierre Marcel Wiltzer



Grande rue



Rue des Cordeliers

Espaces publics

- Limite communale
- Cours d'eau
- Courbe de niveau (pas de 10m)
- Bâtiment
- Monument Historique - bâtiment
- ▨ Monument Historique - Espace
- Espace public à dominante végétale (parc, square)
- Espace public à dominante minérale (place)
- Ⓟ Espaces de stationnement
- Rue (enrobé dominant)
- Chemin, passage ou ruelle



Sources : Cadastre - IGN BD topo - MNT Europe / Réalisation : Sites & Paysages - 04 - 2020

6 – Les hameaux ruraux

Coron, Les Ecassaz, Billignin

Structure urbaine

Les hameaux se sont constitués principalement aux XVIIIème et XIXème siècle, sur une éminence ou assez en hauteur pour rester à l'abri des zones humides. Ils étaient reliés entre eux, au bourg et aux villages voisins par une multitude de chemins qui existent encore pour la plupart d'entre eux.

Ce sont des hameaux linéaires, dont le bâti discontinu s'égrène le long de la rue principale, et s'implante parallèlement ou perpendiculairement à cette voie. Seule la partie centrale de Billignin se développe en épaisseur, sur plusieurs ruelles. En règle générale les terrains de ces trois hameaux sont plats ou en pente douce.

Ces hameaux ruraux sont composés d'anciennes fermes qui associaient dans une ou plusieurs bâtisses, parfois en continuité, les fonctions d'habitation et d'exploitation.

Coron et Billignin comptent plusieurs belles propriétés foncières, maison noble à tourelle ou demeure bourgeoise 18ème siècle, dont les bâtiments dissociés s'organisaient autour d'une cour, ouverte sur la rue ou fermée par un grand portail.

Ces hameaux se sont peu densifiés depuis le XIXème siècle, leur enveloppe bâtie historique a été préservée.



Coron



Coron

Caractéristiques

- Des fermes associant habitat et dépendances, dans un ou plusieurs bâtiments : fermes simples (ferme bloc, à bâtiments jointifs), grandes propriétés foncières (ferme dissociée, propriété noble ou bourgeoise), granges isolées
- Volumes bâtis imposants, longs et hauts, aux toitures majestueuses, débordant largement
- Alignement du bâti le long de la rue, parallèlement (fronts bâtis) ou perpendiculairement
- Fermes simples : forte relation à la voirie commune (voiries d'accès minimisées, espaces souvent ouverts, sans clôture), forte relation aux autres (regroupement, mitoyenneté, partage de l'espace)
- Grandes propriétés foncières : espace fermé (mur) mais reste visible de la rue (portail ajouré)
- Belle unité d'ensemble des volumes, belle cohérence des hauteurs et des toitures



Billignin

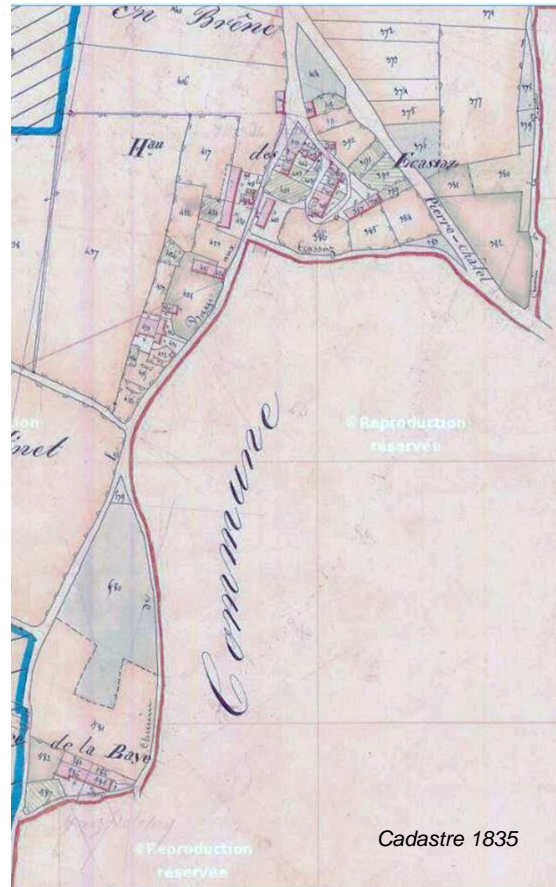
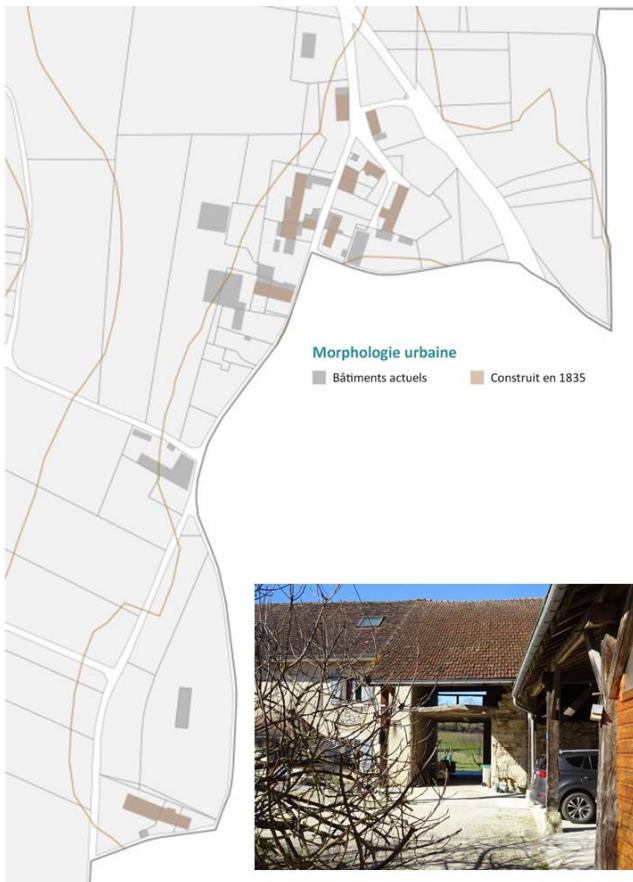


Billignin

Hameau de Coron



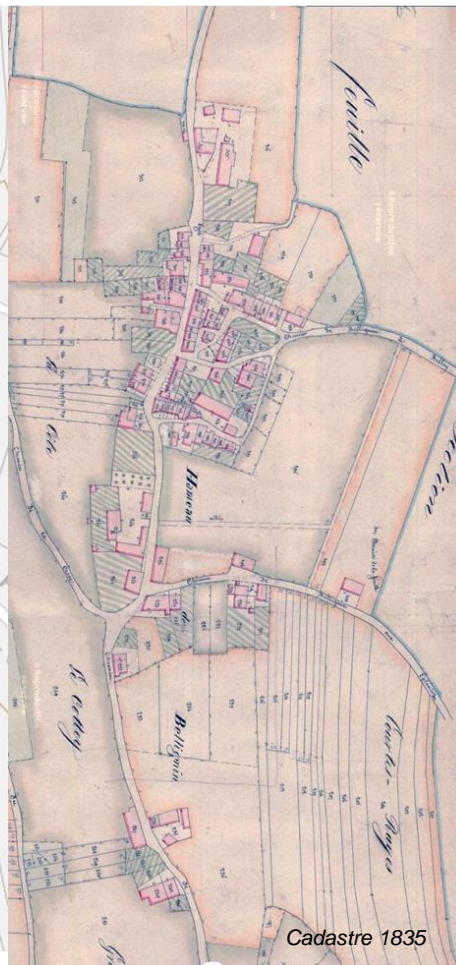
Hameau des Ecassaz

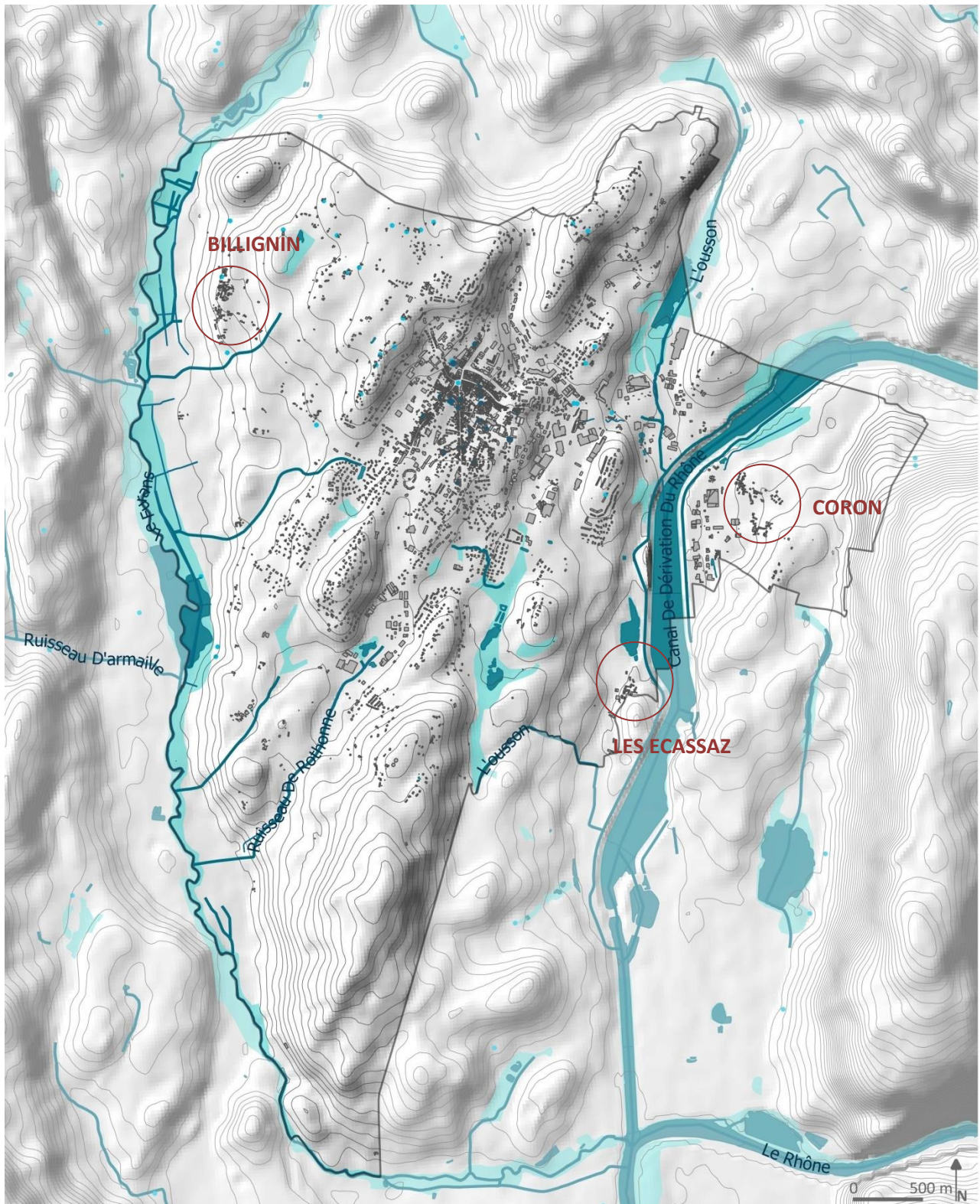


Hameau de Billignin

Morphologie urbaine

■ Bâtiments actuels ■ Construit en 1835





Sources : Cadastre - IGN BD topo - MNT Europe / Réalisation : Sites & Paysages - 04 - 2020

Localisation des hameaux étudiés

5 Architecture

Les typologies architecturales

1. Les maisons de bourg : maisons simples et maisons nobles
2. Les maisons de faubourg
3. Les maisons bourgeoises
4. Les immeubles
5. Les fermes et les domaines agricoles

Ces typologies représentent des ensembles cohérents de bâtiments, constitutifs de l'identité de Belley.

Édifices hors typologies : d'autres bâtiments peuvent être atypiques ou rattachés à une typologie sans en avoir toutes les caractéristiques ; ils participent de la diversité de la ville, sans en être représentatifs (et ne seront donc pas traités dans ce chapitre).

1 – Les maisons de bourg : maisons simples et maisons nobles

Origine : médiévale, XVII, XVIII et début XIXème siècle.

Localisation : les maisons de bourg les plus anciennes sont situées principalement à l'intérieur de l'enceinte fortifiée qui perdure jusqu'à la fin du XVIIIème siècle : Grande rue, rue Saint Jean, rue des Cordeliers et rue Sainte Marie.

Architecture : Dans l'ensemble, leur architecture est sobre côté rue mais de belle qualité constructive, elles offrent un front bâti homogène et continu. La distinction architecturale entre maison de bourg simple et maison noble ou hôtel (particulier) se révèle par l'importance de la façade en largeur et en hauteur, mais la typologie architecturale est le plus souvent identique. L'ornementation fait toute fois la différence pour les bâtiments les plus emblématiques (maisons nobles)

Les maisons nobles ou les hôtels (particuliers) appartiennent, à l'origine, à une seule famille, mais la multiplication des propriétaires a pu entraîner des modifications de façade, en particulier par des surélévations ou des modifications d'ouvertures.

Caractéristiques architecturales

Emprise et gabarit

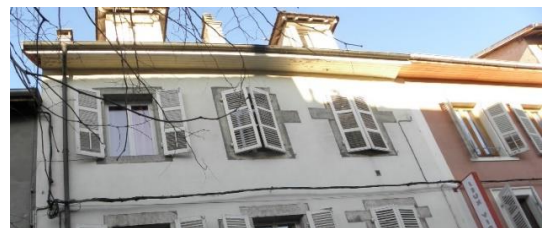
- Maisons de bourg simples et maisons nobles à l'intérieur de l'enceinte fortifiée où l'espace est compté : 3 ou 4 niveaux (R+2+ étage des combles), avec le plus fréquemment des commerces en rez-de-chaussée.
- Maisons mitoyennes, à l'alignement des rues
- Toitures à 2 pans avec le faitage* parallèle à la rue
- Construites sur des parcelles longues, ces maisons renferment des cours de qualité avec coursives, points d'eau, voire des jardins pour certains hôtels particuliers.



Grande rue : front bâti homogène malgré des différences de hauteur et de qualité

Les toitures

- Présence de coyaux* en bas de versant (atténuation de la pente) pour les toitures les mieux conservées
- Matériaux : traditionnellement tuile écaillé en terre cuite, remplacée au début XXème par de la tuile mécanique terre cuite à gorge ou losangée.
- Les passées de toit sont peu profondes mais très présentes : elles soulignent la partie haute de la façade, et marquent très fortement le profil de la rue avec une ombre continue portée sur les façades. Elles peuvent être caissonnées horizontalement avec des planches larges, ou suivre la pente du toit.
- Présence ponctuelle de lucarne
- Quelques souches de cheminées enduites
- Quelques pignons à redents*



Importance de la passée de toit



Les façades

Maisons simples de bourg :

- Façades généralement peu larges (1 à 3 travées), de composition très sobre
- En rez-de-chaussée : présence de larges ouvertures, en arcade* ou avec linteau droit
- Présence de contreforts*
- Jusqu'à la fin du XVIIème siècle la façade est continue du sol à la toiture : le soubassement (rez-de-chaussée) n'est pas délimité de l'ensemble de la façade qui est uniformément enduite. Seules les pierres de tailles des encadrements des baies sont laissées apparentes, mais pas détournées*.
- À la fin du XVIIème siècle le soubassement se distingue par la différence de matériau en pierre de taille, il peut être séparé de la partie supérieure de la façade par une corniche ou un bandeau
- À partir du XVIIème siècle les ouvertures sont alignées verticalement et horizontalement
- La modénature* est réduite : bandeau et appui de fenêtre en pierre de taille, à partir du XIXème siècle le ciment moulé vient enrichir les encadrements des baies.

Hôtels particuliers XVIème et XVIIème siècle :

- Les façades peuvent être plus larges, (3 à 4 travées)
- Présence fréquente de modénature* en pierre de taille (encadrement de fenêtre, bandeau)
- Les dimensions des ouvertures sont hiérarchisées : elles sont plus importantes au premier étage et vont en décroissant.
- Présence de cours intérieures avec coursives de distribution, escalier en hors œuvre et point d'eau
- Présence fréquente de dalles en pierre calcaire le long de la façade ou en pavement des cours

Mise en œuvre :

- Matériaux de construction : pierre de taille calcaire, moellons de pierre et mortier de chaux.
- Traitement des parements : pierre de taille utilisée en rez-de-chaussée, pour les encadrements des ouvertures et sur les chaînes d'angles, l'ensemble des murs en moellons de pierre sont toujours enduits à la chaux,
- Il subsiste quelques décors de faux appareillage, sans doute XIXème ou début XXème.
- Les encadrements des baies sont le plus souvent recouverts d'enduit et peints (avec des badigeons).

Les menuiseries :

- Portes d'entrée en bois dont la mise en œuvre reflète l'époque de sa construction et le statut de la demeure : vantaux à planches, à panneaux (plats ou en pointe de diamant), moulurés ; présence de belles impostes* en fer forgé
- Fenêtres à petit bois, avec partition du vitrage majoritairement XIXème (3 carreaux par vantail plus hauts que larges), mais aussi : quelques fenêtres XVIIIème dans les cours (avec partition du



Maison de bourg simple: façade enduite, pierre de taille uniquement pour les encadrements des portes ou contreforts



Maison noble : façade large, pierre de taille apparente pour les corniches ou bandeau et les encadrements de porte, les encadrements des fenêtres sont enduits et peints. Exception d'une façade entièrement en pierre de taille (33 Grande Rue)

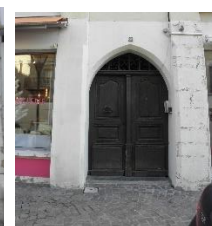


Dalles en pierre, sur cour et sur rue,



linéaire calcaire sculpté

encadrement en décor peint



Différent types de vantaux avec et sans imposte ajourée

- vitrage plus petit)
- Volets en bois peints : les plus fréquents et les plus caractéristiques sont à persiennes, avec un mécanisme orientant les lames, certains sont mixtes (partie pleine et partie persiennée), présence de volets métalliques repliables.

Les ferronneries :

- Garde-corps XVIIIème en fer forgé, ou XIXème en fonte
- Impostes* en fer forgé sur les portes d'entrée XVIIIème et XIXème

Les devantures commerciales :

- Anciennes en bois (ou reprises selon le modèle ancien), et respect des ouvertures d'origine

Les cours :

La qualité architecturale et l'originalité de ces maisons de bourg, simple ou nobles, se trouvent également à l'abri des regards dans les cours intérieures.

L'implantation sur des parcelles exigües, étroites et profondes, nécessitait de construire le logis sur rue et de repousser les services à l'arrière, sur cour ou sur jardin.

La dimension et la qualité constructive de ces cours varient en fonction du niveau de richesse du propriétaire et de l'époque de construction (début de l'époque médiévale jusqu'au XIXème siècle)

Chaque cour abritait :

- Des points d'eau : puits plus ou moins élaborés
- Un escalier hors-œuvre*, ou plus tardivement (à partir du XVIIème siècle) rampe sur rampe
- Des coursives de distribution à l'étage, en bois ou en pierre, ouvertes ou fermées.



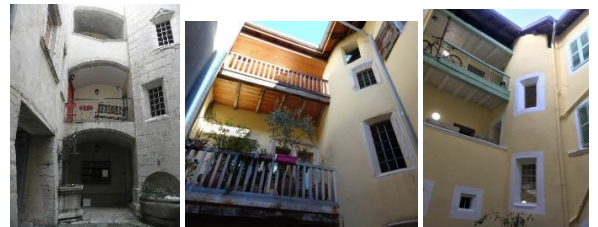
Fenêtre bois avec volets à persiennes bois à lames orientables



Ferronnerie en garde corps ou en imposte



ensemble équilibré et respect des ouvertures



Escalier hors œuvre et galerie pierre ou galerie bois 11, 42 et 58 Grande Rue



Escalier XVIIIème dans œuvre 7 Grande rue ; galerie sur cour avec porte moulurée XIX de style néo-égyptien 53 Grande Rue



Menuiserie XVIII°, porte d'entrée depuis les cours : 11, 42 ; 58 Grande rue



Puits 11 et 58 Grande Rue; dalles de pierre 63 Grande Rue

2 – Les maisons de faubourg

Origine : XVII, XVIII, XIX et début XXème siècle.

Localisation : ces maisons se développent principalement aux portes de la ville historique, le long des routes qui y mènent : rue Saint-Martin, rue Ozereau, rue Georges Girerd, rue de Savoie, rue Saint-Jean et rue de la République. Toutefois quelques maisons de faubourgs, les plus anciennes, se situent à l'intérieur de l'enceinte fortifiée.

Architecture : L'architecture des maisons de faubourg se caractérise par la continuité du front bâti, l'unité de gabarit, la régularité dans la composition des façades, et de fait par les ensembles homogènes qui en découlent.

Emprise et gabarit

- Maisons de faubourg basse : 2 niveaux (R+1),
- Des surélévations ponctuelles
- Peu ou pas de commerce en rez-de-chaussée
- Maisons mitoyennes, à l'alignement des rues
- Toitures à 2 pans avec le faitage* parallèle à la rue
- Parcelle en lanière avec présence fréquente de jardin à l'arrière.



Rue Saint Martin : faible hauteur des bâtiments et front bâti homogène

Caractéristiques architecturales

Les toitures

- Toitures à 2 pans, parfois dissymétriques, faitage* parallèle à la rue, présence de coyaux* en bas de versant (atténuation de la pente) pour les toitures les mieux conservées
- Matériaux : traditionnellement tuile écaïlle en terre cuite, remplacée au début XXème par de la tuile mécanique terre cuite à gorge ou losangée.
- Les passées de toit sont peu profondes mais elles sont bien présentes. Elles peuvent être caissonnées avec des planches larges. Elles marquent très fortement le profil de la rue avec une ombre continue portée sur les façades
- Présence de différents modèles de lambrequin en bois
- Présence ponctuelle de lucarnes à deux pans, traitées en pignon.



Rue Saint Jean : tuile écaïlle de teinte sombre, ouverture réduite à quelques fenêtres de toit de petite dimension



Lambrequins en bois qui souligne élégamment la passée de toit

Les façades

Les maisons de faubourg

- Façades étroites (1 à 3 travées), de composition très sobre
- Le rez-de-chaussée (soubassement) n'est jamais souligné. Il se distingue par une composition récurrente des ouvertures : une porte jumelée à une fenêtre, ou deux fenêtres jumelées.
- Les fenêtres ne sont pas systématiquement alignées (verticalement)
- Absence de modénature*, d'appui de fenêtre ou de décor, à l'exception de quelques accolades taillées dans la pierre des linteaux pour les plus anciennes, et quelques rares appuis de fenêtre en pierre (rue de Savoie)



Lucarnes placées en continuité du nu extérieur de la façade

Mise en œuvre :

- Matériaux de construction : pierre de taille calcaire et moellons de pierre, enduit à la chaux.
- Traitement des parements : la pierre de taille est réservée pour les encadrements des ouvertures et les chaînes d'angles, les murs sont en moellons de pierre enduits à la chaux
- Il subsiste quelques décors de faux appareillage, sans doute XIX^{ème} ou début XX^{ème} siècle.
- Les encadrements des baies sont souvent recouverts d'enduit et peints (avec des badigeons).

Les menuiseries :

- Portes d'entrée en bois à un seul vantail, parfois avec vitrage et ferronnerie (XIX^{ème}, début XX^{ème})
- Fenêtres à petits bois avec partition du vitrage XIX^{ème} (3 carreaux par vantail, plus hauts que larges),
- Volets en bois peints : les plus fréquents et les plus caractéristiques sont à persiennes, avec un mécanisme orientant les lames, certains sont mixtes (partie pleine et partie persiennée)
- Présence de volets métalliques repliables en tableau.



Maison de faubourg : ouvertures jumelées en rez de chaussée : porte+ fenêtre ou 2 fenêtres, facade enduite et pierre de taille en encadrement



décor peint en faux appareillage



portes de différentes époques mais chacune en bois et de qualité, fenêtre à petit bois et volets à persiennes

3 – Les maisons bourgeoises

Origine : essentiellement XIXème et début XXème siècle

Localisation : à l'extérieur de la ville historique, et le long des nouveaux axes XIXème : rue Sainte Marie, rue de Bon Repos, rue Saint Martin, rue de la République

Architecture : deux variantes dans cette typologie : les maisons construites sur l'alignement de la rue et les maisons construites en retrait de la rue. Dans les deux cas les clôtures sont indissociables de la maison, quel que soit son statut.

Emprise et gabarit

- Bâties le plus souvent en alignement sur la rue, la façade est prolongée par le mur de clôture qui abrite le jardin de l'espace public.
- Quelques-unes sont construites en retrait
- Quelques-unes sont construites en mitoyenneté, et intégrées dans un front bâti
- Elles s'élèvent sur 2 ou 3 niveaux + combles
- De différents styles architecturaux (styles de leur époque de construction : classique, néo-classique, art nouveau ou art déco, régionaliste, ...), l'architecture présente des décors variés (encadrements de baie, corniches, bossages d'angle, ferronneries...), mais reste en général assez sobre.
- La clôture est toujours conçue dans le style de la maison, maison et clôture forment un ensemble architectural.



43 rue Sainte Marie et 132 rue de la République : maisons en alignement sur rue



38 et 113 rue Saint Martin : maisons en mitoyenneté



Rue Mante et rue du Mont : maisons en retrait, clôtures

Caractéristiques architecturales

Les toitures

- Toitures à 2 pans simple ou avec croupe, ou à 4 pans, couvertes en tuiles écaille ou remplacées pour les plus récentes par des tuiles terre cuite mécaniques plates
- Les passées de toit suivent le rampant des versants (elles ne sont pas caissonnées)



Conservation du coyau

Les façades

Les façades présentent des compositions classiques :

- Ouvertures alignées et souvent symétriques
- A partir du XIXème siècle : modénature* pour les maisons les plus bourgeoises, avec encadrement de fenêtre, corniches moulurées, encadrement de la porte d'entrée.
- Présence de perron d'entrée pour les maisons bourgeoises construites en mitoyenneté
- Mise en œuvre :
Matériaux de construction : maçonnerie en moellons de pierre enduits à la chaux,
Modénature* (encadrement de baie, bossages aux angles...) en pierre de taille ou plus fréquemment en ciment moulé à partir de la fin du XIXème siècle



modénature en ciment moulé, composition symétrique des ouvertures, enduit avec encadrement peint, belles menuiseries

Les menuiseries :

- Portes d'entrée travaillées en bois, présence fréquente de vitrage et de ferronnerie de style de l'époque de fabrication : fin XIXème ou début XXème.
- Fenêtres à petits bois avec partition du vitrage XIXème (3 carreaux par vantail plus hauts que larges),
- Volets en bois peints : à persiennes, avec un mécanisme orientant les lames, certains sont mixtes (partie pleine et partie persiennée), ou plein
- Présence de volets métalliques repliables.



Belles portes bois et ferronnerie, volets à persienne et fenêtres bois avec partition du vitrage

Les clôtures

Tout en abritant le jardin de l'espace extérieur, la clôture est transparente et laisse deviner la végétation depuis la rue. C'est la végétation qui assure la fonction de pare-vue.

- Clôture : mur en pierre, qui peut être surélevé par une balustrade en maçonnerie, ou muret bas surmonté d'une grille en ferronnerie ajourée
- Piliers de portail dans le style de la maison
- Portail ajouré en métal



Portail métallique plein en partie basse et ajouré en partie haute



Mur bahut surmonté de grille ajourée et de végétation



Dénaturation : les grilles ajourées et la végétation sont remplacées par des pare-vue pleins.

4 – Les immeubles

Origine : deuxième moitié du XIX^{ème} siècle et XX^{ème} siècle.

Localisation : présents dans le noyau ancien et le long des axes des faubourgs qui se sont développés à la fin du XIX^{ème} siècle : rue de la République, Grand rue, rue Saint Jean, Avenue Alsace Lorraine des petits immeubles viennent s'intercaler entre les maisons de bourg et de faubourg.

Les immeubles bourgeois sont regroupés vers la place des Terreaux et l'avenue de Verdun,

Architecture : Immeubles XIX^{ème}, début XX^{ème} siècle, deux variantes dans la typologie : les immeubles bourgeois, à modénature* plus ou moins chargée, et les immeubles simples. Ces immeubles se différencient des maisons de bourg par le nombre d'étages et la décomposition horizontale des niveaux, avec un soubassement* marqué, des niveaux courants, et un couronnement*. Cependant, certaines maisons de bourg ou de faubourg ont été transformées en immeubles, avec surélévation du dernier niveau.

Les immeubles de la seconde partie du XX^{ème} siècle : un style qui tend vers le Mouvement Moderne.

Immeubles XIX^{ème}, début XX^{ème} siècle

Emprise et gabarit

- Immeubles en R+2 ou R+3, construits à l'alignement de la rue.
- Largeur variable (de 2 à 4 travées) selon leur insertion dans le tissu urbain.
- Les étages sont bien délimités, souvent marqués par une corniche moulurée
- Rez-de-chaussée occupés par des commerces ou destinés à du logement dès l'origine
- Certaines maisons de faubourg sont sur élevées en immeubles
- Quelques immeubles de type haussmannien avec décor très chargé



Boulevard du Mail



rue de la République

Caractéristiques architecturales

Les toitures

- Toitures à 2 pans, avec faitage* parallèle à la rue ou toiture à la « Mansart »
- Tuile plate de terre cuite (à gorge d'écoulement ou losangée) ou ardoise pour les toitures à la Mansart * (peu commun)
- Avancée de toiture avec sous face en bois peint (lames larges), ou traitée avec moulure
- Présence possible de lambrequins *
- Ouvertures en toiture : lucarnes et quelques tabatières
- Cheminées en brique



Tuiles mécaniques losangée, ardoises (toiture à la Mansart)



Passée de toit à ressaut*, cheminées en brique



Rue G. Girerd : lambrequin bois au bas de la toiture

Les façades

- Façades composées très simples, mais axées avec des verticalités et des horizontalités marquées et recherche de symétrie.
- Les hauteurs d'étage vont décroissant vers le haut. Dans les immeubles bourgeois l'étage noble est souvent marqué (étage plus haut, avec balcon).
- Le traitement du rez-de-chaussée se différencie de l'ensemble de la façade,
- Le haut de la façade est souligné (par un bandeau peint ou mouluré)
- Modénature* toujours présente : réduite aux encadrements de fenêtre pour les plus simples ou plus chargée : chaîne d'angles, bandeau, entablement...)



Immeuble bourgeois : composition équilibrée distinction entre les différents niveaux,

- Matériaux de construction : moellons de pierre et enduit teinté dans la masse, quelques pierres de tailles en chaîne d'angle ou appui de fenêtre.
- Traitement des parements : les murs sont enduits, la modénature* est généralement réalisée en mortier (stuc ou ciment moulé)
- Ferronneries : quelques garde-corps en serrurerie et ferronnerie sur les portes d'entrée



Immeubles simples : modénature limitée aux encadrements des ouvertures

Les menuiseries :

- Portes d'entrée recherchées, avec vitrage
- Fenêtres à partition XIXème siècle (3 à 4 carreaux par vantail, selon la hauteur sous plafond)
- Volets bois à persiennes, avec mécanisme orientant les lames
- Façades commerciales en bois plaquée en rez-de-chaussée



Fenêtre bois traditionnelle, belles portes XIXème bois et ferronnerie

Dénaturations constatées

- Remplacement des portes en bois par des modèles de style inadapté avec celui de la façade
- Remplacement des fenêtres en bois par des fenêtres en pvc blanc à montants épais et vitrage sans partition ...
- Suppression des volets bois anciens, pose de volets roulants avec caisson apparent



Dénaturation : porte de style « anglo-saxon » ; Menuiserie pvc avec coffret de volet roulant apparent

Immeubles seconde partie XXème siècle

Ces immeubles se distinguent des précédents par la composition répétitive des étages, la composition symétrique des ouvertures, les matériaux de leur époque (béton, métal, verre), la présence de balcons ou loggias, l'augmentation de la taille des ouvertures et l'apparition de la toiture terrasse qui tend à se généraliser par la suite.

La modénature se traduit par les cadres béton en relief des fenêtres, des traitements de façade différents selon le soubassement ou les étages courants.

Présence d'ouvertures spécifiques pour les parties communes fermées par claustras ou bande vitrée avec partition du vitrage à damier

Importance de la serrurerie pour les gardes-corps des balcons (filants ou non) et du traitement des portes d'entrée vitrées, en bois ou en métal.



Avenue Brillat Savarin : composition classique des ouvertures traitement du soubassement avec plaquage de pierre, axe de symétrie marqué par l'entrée et la verticalité de l'ouverture unique qui éclaire les escaliers communs.



22 rue de la République : balcons filants avec alternance de plein et vide, répétition de portes fenêtres avec volet roulant en bois (caisson dissimulé), soubassement marqué



av Charles Vullios-42 : entrées marquées, jeu de creux et de plein des loggias, cadre préfabriqué en relief autour des fenêtres

5- Les fermes et domaines agricoles

Origine : deuxième moitié du XIX^{ème} siècle et XX^{ème} siècle, quelques vestiges plus anciens.

Localisation : fermes et domaines agricoles sont implantés principalement dans les hameaux, quelques fermes sont encore présentes dans la ville, rue Sainte Marie, rue du Mont, à l'est de la Grande rue, rue Ozereau

Architecture : la typologie présente deux variantes, les fermes à « bâtiments jointifs » qui regroupent des constructions abritant des fonctions distinctes, logis et dépendances, et les fermes « dissociées » où les différents bâtiments qui abritent des fonctions distinctes sont séparés, disposés face à face, en angle ou en U formant une cour.

Implantation et gabarit

- Ferme à « bâtiments jointifs » : alignement du bâti le long de la rue, parallèlement ou perpendiculairement, ou en retrait avec clôture
- Fermes « dissociées » : les communs sont alignés perpendiculairement à la rue et l'espace privé est fermé par une clôture ajourée
- Fermes urbaines : elles sont en majorité de type à « bâtiment jointif »

Logis et dépendances

- Le logis se caractérise par la porte d'entrée et les fenêtres des pièces à vivre.
- Les dépendances se caractérisent par des ouvertures fonctionnelles (granges, étables, fenières, écuries, hangar)
- Les granges font partie des fermes dissociées mais peuvent également exister isolément.



Billignin : Ferme à bâtiments jointifs alignée le long de la rue



Coron : ferme dissociée avec clôture de l'espace privé

Les façades

- Logis: R+1+combles
- Communs: R+combles avec de grandes hauteurs
- Ouvertures: elles correspondent à l'usage intérieur, il n'y a pas de composition géométrique. Linteau droit en pierre ou bois.
- Le duo jumelé porte/fenêtre est très fréquent
- Les ouvertures des granges sont toujours de grande dimension, fermée par de beaux vantaux en bois

Matériaux :

- Partie logis : murs en moellons de pierre toujours enduits, pierre de taille pour les encadrements d'ouverture, menuiseries en bois
- Partie grange : murs en moellons de pierres enduits sommairement (pierre-vue) ou base du mur en en moellons de pierres enduits sommairement (pierre-vue) surmontée d'une partie en pisé (terre crue). Encadrements de certaines ouvertures en pierre de taille sinon linteau bois, bois pour les menuiseries et séchoirs à bois



Ouvertures jumelées



Partie en pisé à gauche

les toitures:

- 2 ou à 4 pans (2 pans, 2 croupes), avec faitage dans la longueur, pentes moyennes à fortes, adoucies en partie basse (coyau*)
- Présence de pignon à redents*
- Présence de fenières
- Couverture : tuile écaille (pente forte) petit moule,



Billignin : tuile mécanique avec coyau



Les Ecassaz : tuile écaille avec croupe,

- ou tuiles mécaniques à côte ou losangées
- Passées de toit : très importante sur les dépendances et les granges, reposant sur des consoles, fermées par des lambris pour les séchoirs à bois (dreffia). Sur les logis l'avancée de toit est plus réduite mais rarement à caisson (mais présence possible de dreffia)



*Billignin séchoir à bois, pignon à redents
Coron : passée de toit sur grange*

Les menuiseries

- Logis : fenêtre bois avec partition XIXème siècle (carreau + haut que large), volet bois plein ou à persienne, porte bois cloutée à lames horizontales ou à panneaux moulurés (XIXème)
- Dépendance et grange : très beaux portails avec linteau en bois ou en pierre de taille, vantaux à poutre avec portillon central (il y a encore de nombreux exemples)
- Ces portails sont conservés dans les fermes urbaines



Fenêtre bois avec partition du vitrage, et différents modèles de porte en bois pour les logis, selon leur époque et le statut



Les vantaux des granges à portillon central,

Les sols

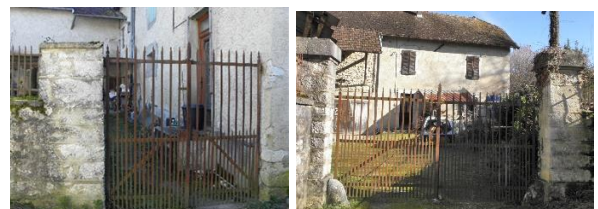
- Quelques vestiges de calades en galet au droit des dépendances



Vestige de calade au droit d'une ferme à bâtiment jointif

Les clôtures

- Mur haut en pierre avec pierre plate en protection ou mur bahut surmonté d'une grille en fer forgé ajourée
- Portail en fer forgé entièrement ajouré

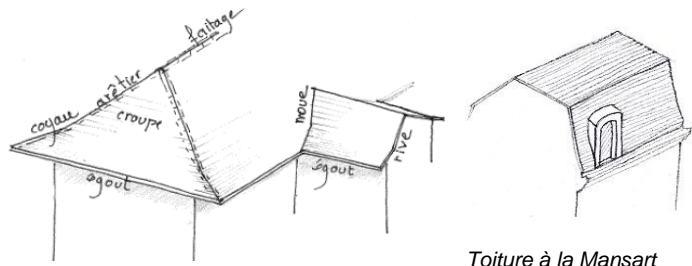


Modèle de portail métallique ajouré récurrent dans les hameaux :

Lexique

Toiture:

- *coyau* : adoucissement de la pente en bas de versant
- *faitage*
- *égout*
- *rive*
- *toiture à la « Mansart »* : chaque versant est formé de deux pans dont les pentes sont différentes
- *tabatière* : châssis de toit métallique de petite dimension
- *pignon à redents* : le chant du mur pignon (qui dépasse de la couverture en tuiles) est protégé des infiltrations par des lauzes (pierres calcaires) posées en escalier.



Toiture à la Mansart



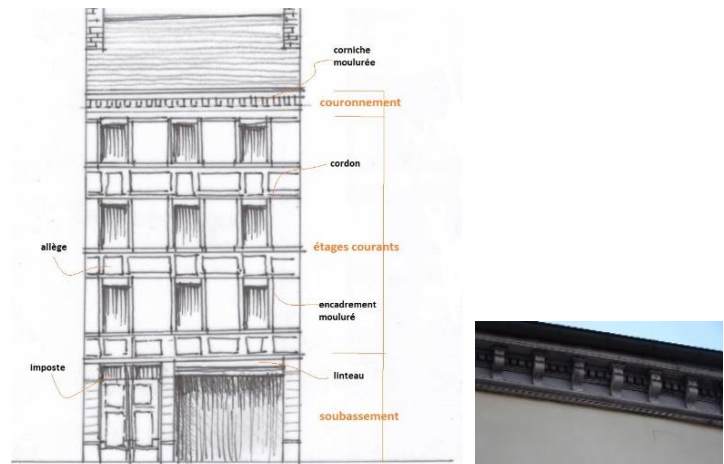
Pignon à redents



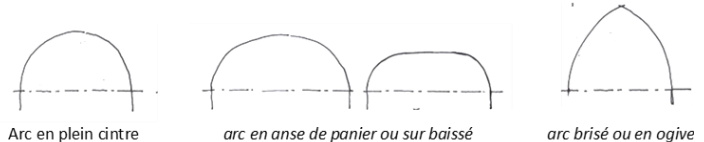
Tabatière (doc CREBA)

Façade

- *modénature* : éléments structurels et/ou décoratifs qui participent à l'ornementation d'une façade : encadrements des ouvertures, soulignement des chaînes d'angle, marquage des niveaux par des corniches moulurées ou cordons plats horizontaux, etc...
- *soubassement* : il compose la base de l'immeuble, sur tout ou partie du rez-de-chaussée
- *couronnement* : partie haute de la façade qui peut inclure la partie basse de la toiture selon les époques de construction de l'immeuble
- *arcade en plein cintre* ou surbaissée: ouverture cintrée dans un mur



Corniche haute moulurée



Arc en plein cintre

arc en anse de panier ou surbaissé

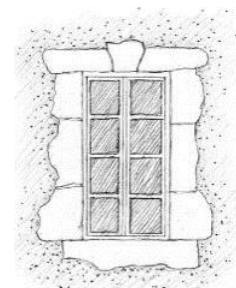
arc brisé ou en ogive

Enduit

- *Décrouter* : supprimer la couche extérieure de l'enduit et laisser les moellons de pierre à nu avec le rejointoiement apparent
- *Détourer les pierres* : dégager les « queues » des pierres de taille en soulignant leur dessin irrégulier au lieu de dresser des lignes droites. Cette partie de la pierre non taillée n'est pas destinée à être vue.



moellons de pierre décrotés



pierre de taille détournées

Escalier hors-œuvre :

Escalier se trouvant en dehors du bâtiment, il dessert les différents logements, souvent par des coursives. De plan arrondi ou polygonal, il est ouvert sur l'extérieur.



escalier construit hors œuvre

6 Patrimoine bâti et paysager

Le patrimoine de Belley

Les cartes suivantes présentent le patrimoine de Belley décliné comme suit :

- Les tracés historiques : enceintes, enclos religieux
- Le patrimoine bâti : typologies architecturales, éléments particuliers (escalier sur cour, devanture, puits, mur, ...)
- Le patrimoine paysager : structures arborées, espaces libres, chemins, perceptions visuelles.

Les constructions, les arbres, les alignements arborés et les espaces libres ont été catégorisés sur la base de critères prédéfinis* :

- remarquable de niveau 1,
- remarquable de niveau 2,
- intéressant

La valeur des ensembles a aussi été prise en compte pour les constructions qui peuvent constituer :

- un ensemble homogène
- un ensemble constituant une unité

* Le travail de repérage du patrimoine s'est fait sur le terrain en associant selon les jours les élus, les services de la ville et de la communauté de communes, l'UDAP de l'Ain. Tous les participants ont analysé les bâtiments en s'appuyant sur deux grilles d'enquêtes préalablement établies, avec des critères prédéfinis :

- Grille de sélection du patrimoine
- Grille des critères retenus pour catégoriser le patrimoine

Les grilles d'enquête ainsi qu'une sélection photographique représentative de l'inventaire bâti est paysager réalisés sont présentés en annexe du présent document.

SPR BELLEY (Ain)

Patrimoine bâti et paysager NORD

PROTECTION

- Monument Historique - Bâtiment
- Monument Historique - Espace
- Périmètres de 500m autour des MH

HISTOIRE

- Enceinte/tracé supposé
- Enclos religieux

PATRIMOINE BÂTI

- Hôtel particulier/Maison noble
- Maison simple de bourg
- Maison de faubourg
- Maison bourgeoise
- Immeuble
- Ancienne ferme/grange
- Dépendances
- Hors typologie
- Mur ou clôture
- ★ Devanture
- Escalier
- Puits

PATRIMOINE PAYSAGER

- Structures arborées
- Arbres isolés ou en bouquet Remarquable 1
- Arbres isolés ou en bouquet Remarquable 2
- Alignement d'arbres Remarquable 1
- Alignement d'arbres Remarquable 2
- Alignement d'arbres Intéressant
- Espaces libres
- Parc ou jardin de pleine terre (d'agrément, arboré)
- Parc ou jardin de pleine terre (Jardin, espace de présentation ou continuité végétale)
- Espace libre à dominante végétale
- Espace libre à dominante minérale

Chemins

- Chemin
- Perceptions visuelles
- Ouverture visuelle
- ★ Point repère
- Vue axiale ou échappée visuelle

CATEGORISATION

- Remarquable 1
- Remarquable 2
- Intéressant
- Ensemble homogène
- Ensemble constituant une unité



Sources : Cadastre- Atlas des Patrimoines- Belley (01) - Réalisation : M. Prax - Sites & Paysages - 03 - 2021

SPR BELLEY (Ain)
Patrimoine bâti et paysager
NORD

- PROTECTION**
- Monument Historique - Bâtiment
 - Monument Historique - Espace
 - Périmètres de 500m autour des MH
- HISTOIRE**
- Enceinte/tracé supposé
 - Enclos religieux
- PATRIMOINE BÂTI**
- Hôtel particulier/Maison noble
 - Maison simple de bourg
 - Maison de faubourg
 - Maison bourgeoise
 - Immeuble
 - Ancienne ferme/grange
 - Dépendances
 - Hors typologie
 - Mur ou clôture
 - ★ Devanture
 - Escalier
 - Puits
- PATRIMOINE PAYSAGER**
- Structures arborées
- Arbres isolés ou en bouquet Remarquable 1
 - Arbres isolés ou en bouquet Remarquable 2
 - Alignement d'arbres Remarquable 1
 - Alignement d'arbres Remarquable 2
 - Alignement d'arbres Intéressant
- Espaces libres
- Parc ou jardin de pleine terre (d'agrément, arboré)
 - Parc ou jardin de pleine terre (Jardin, espace de présentation ou continuité végétale)
 - Espace libre à dominante végétale
 - Espace libre à dominante minérale
- Chemins
- ◆ Chemin
- Perceptions visuelles
- Ouverture visuelle
 - ☆ Point repère
 - Vue axiale ou échappée visuelle
- CATEGORISATION**
- Remarquable 1
 - Remarquable 2
 - Intéressant
 - Ensemble homogène
 - Ensemble constituant une unité



Sources : Cadastre- Atlas des Patrimoines- Belley (01) - Réalisation : M. Prax - Sites & Paysages - 03 - 2021

SPR BELLEY (Ain)
Patrimoine bâti et paysager
SUD-OUEST

- PROTECTION**
- Monument Historique - Bâtiment
 - Monument Historique - Espace
 - Périmètres de 500m autour des MH
- HISTOIRE**
- Enceinte/tracé supposé
 - Enclos religieux
- PATRIMOINE BÂTI**
- Hôtel particulier/Maison noble
 - Maison simple de bourg
 - Maison de faubourg
 - Maison bourgeoise
 - Immeuble
 - Ancienne ferme/grange
 - Dépendances
 - Hors typologie
 - Mur ou clôture
 - ★ Devanture
 - Escalier
 - Puits
- PATRIMOINE PAYSAGER**
- Structures arborées
- Arbres isolés ou en bouquet Remarquable 1
 - Arbres isolés ou en bouquet Remarquable 2
 - Alignement d'arbres Remarquable 1
 - Alignement d'arbres Remarquable 2
 - Alignement d'arbres Intéressant
- Espaces libres
- Parc ou jardin de pleine terre (d'agrément, arboré)
 - Parc ou jardin de pleine terre (Jardin, espace de présentation ou continuité végétale)
 - Espace libre à dominante végétale
 - Espace libre à dominante minérale
- Chemins
- ◆ Chemin
- Perceptions visuelles
- Ouverture visuelle
 - ☆ Point repère
 - Vue axiale ou échappée visuelle
- CATEGORISATION**
- Remarquable 1
 - Remarquable 2
 - Intéressant
 - Ensemble homogène
 - Ensemble constituant une unité



Sources : Cadastre- Atlas des Patrimoines- Belley (01) - Réalisation : M. Prax - Sites & Paysages - 03 - 2021

SPR BELLEY (Ain)

**Patrimoine bâti et paysager
CENTRE**

- PROTECTION**
- Monument Historique - Bâtiment
 - Monument Historique - Espace
 - Périmètres de 500m autour des MH

- HISTOIRE**
- Enceinte/tracé supposé
 - Enclos religieux

- PATRIMOINE BÂTI**
- Hôtel particulier/Maison noble
 - Maison simple de bourg
 - Maison de faubourg
 - Maison bourgeoise
 - Immeuble
 - Ancienne ferme/grange
 - Dépendances
 - Hors typologie
 - Mur ou clôture
 - ★ Devanture
 - Escalier
 - Puits

- PATRIMOINE PAYSAGER**
- Structures arborées
- Arbres isolés ou en bouquet Remarquable 1
 - Arbres isolés ou en bouquet Remarquable 2
 - Alignement d'arbres Remarquable 1
 - Alignement d'arbres Remarquable 2
 - Alignement d'arbres Intéressant
- Espaces libres
- Parc ou jardin de pleine terre (d'agrément, arboré)
 - Parc ou jardin de pleine terre (Jardin, espace de présentation ou continuité végétale)
 - Espace libre à dominante végétale
 - Espace libre à dominante minérale
- Chemins
- ◆◆ Chemin
- Perceptions visuelles
- Ouverture visuelle
 - ☆ Point repère
 - Vue axiale ou échappée visuelle

- CATEGORISATION**
- Remarquable 1
 - Remarquable 2
 - Intéressant
 - Ensemble homogène
 - Ensemble constituant une unité



Sources : Cadastre-Atlas des Patrimoines-Belley (01) - Réalisation : M. Prax - Sites & Paysages - 04 - 2021

SPR BELLEY (Ain)

**Patrimoine bâti et paysager
SUD**

- PROTECTION**
- Monument Historique - Bâtiment
 - Monument Historique - Espace
 - Périmètres de 500m autour des MH

- HISTOIRE**
- Enceinte/tracé supposé
 - Enclos religieux

- PATRIMOINE BÂTI**
- Hôtel particulier/Maison noble
 - Maison simple de bourg
 - Maison de faubourg
 - Maison bourgeoise
 - Immeuble
 - Ancienne ferme/grange
 - Dépendances
 - Hors typologie
 - Mur ou clôture
 - ★ Devanture
 - Escalier
 - Puits

- PATRIMOINE PAYSAGER**
- Structures arborées
- Arbres isolés ou en bouquet Remarquable 1
 - Arbres isolés ou en bouquet Remarquable 2
 - Alignement d'arbres Remarquable 1
 - Alignement d'arbres Remarquable 2
 - Alignement d'arbres Intéressant
- Espaces libres
- Parc ou jardin de pleine terre (d'agrément, arboré)
 - Parc ou jardin de pleine terre (Jardin, espace de présentation ou continuité végétale)
 - Espace libre à dominante végétale
 - Espace libre à dominante minérale
- Chemins
- ◆◆ Chemin
- Perceptions visuelles
- Ouverture visuelle
 - ☆ Point repère
 - Vue axiale ou échappée visuelle

- CATEGORISATION**
- Remarquable 1
 - Remarquable 2
 - Intéressant
 - Ensemble homogène
 - Ensemble constituant une unité



Sources : Cadastre-Atlas des Patrimoines-Belley (01) - Réalisation : M. Prax - Sites & Paysages - 03 - 2021

SPR BELLEY (Ain)
Patrimoine bâti et paysager
GARE

- PROTECTION**
- Monument Historique - Bâtiment
 - Monument Historique - Espace
 - Périmètres de 500m autour des MH
- HISTOIRE**
- Enceinte/tracé supposé
 - Enclos religieux
- PATRIMOINE BÂTI**
- Hotel particulier/Maison noble
 - Maison simple de bourg
 - Maison de faubourg
 - Maison bourgeoise
 - Immeuble
 - Ancienne ferme/grange
 - Dépendances
 - Hors typologie
 - Mur ou clôture
 - ★ Devanture
 - Escalier
 - Puits
- PATRIMOINE PAYSAGER**
- Structures arborées
- Arbres isolés ou en bouquet Remarquable 1
 - Arbres isolés ou en bouquet Remarquable 2
 - Alignement d'arbres Remarquable 1
 - Alignement d'arbres Remarquable 2
 - Alignement d'arbres Intéressant
- Espaces libres
- Parc ou jardin de pleine terre (d'agrément, arboré)
 - Parc ou jardin de pleine terre (Jardin, espace de présentation ou continuité végétale)
 - Espace libre à dominante végétale
 - Espace libre à dominante minérale
- Chemins
- ◆ Chemin
- Perceptions visuelles
- Ouverture visuelle
 - ☆ Point repère
 - Vue axiale ou échappée visuelle
- CATEGORISATION**
- Remarquable 1
 - Remarquable 2
 - Intéressant
 - Ensemble homogène
 - Ensemble constituant une unité



Sources : Cadastre - Atlas des Patrimoines - Belley (01) - Réalisation : M. Prax - Sites & Paysages - 03 - 2021

SPR BELLEY (Ain)
Patrimoine bâti et paysager
CORON

- PROTECTION**
- Monument Historique - Bâtiment
 - Monument Historique - Espace
 - Périmètres de 500m autour des MH
- HISTOIRE**
- Enceinte/tracé supposé
- PATRIMOINE BÂTI**
- Hotel particulier/Maison noble
 - Maison simple de bourg
 - Maison de faubourg
 - Maison bourgeoise
 - Immeuble
 - Ancienne ferme/grange
 - Dépendances
 - Hors typologie
 - Mur ou clôture
 - ★ Devanture
 - Escalier
 - Puits
- PATRIMOINE PAYSAGER**
- Structures arborées
- Arbres isolés ou en bouquet Remarquable 1
 - Arbres isolés ou en bouquet Remarquable 2
 - Alignement d'arbres Remarquable 1
 - Alignement d'arbres Remarquable 2
 - Alignement d'arbres Intéressant
- Espaces libres
- Parc ou jardin de pleine terre (d'agrément, arboré)
 - Parc ou jardin de pleine terre (Jardin, espace de présentation ou continuité végétale)
 - Espace libre à dominante végétale
 - Espace libre à dominante minérale
- Chemins
- ◆ Chemin
- Perceptions visuelles
- Ouverture visuelle
 - ☆ Point repère
 - Vue axiale ou échappée visuelle
- CATEGORISATION**
- Remarquable 1
 - Remarquable 2
 - Intéressant
 - Ensemble homogène
 - Ensemble constituant une unité



Sources : Cadastre - Atlas des Patrimoines - Belley (01) - Réalisation : M. Prax - Sites & Paysages - 03 - 2021

SPR BELLEY (Ain)
Patrimoine bâti et paysager
LES ECASSAZ - L'ABBAYE

- PROTECTION**
- Monument Historique - Bâtiment
 - Monument Historique - Espace
 - Périmètres de 500m autour des MH
- HISTOIRE**
- Enceinte/tracé supposé
- PATRIMOINE BÂTI**
- Hotel particulier/Maison noble
 - Maison simple de bourg
 - Maison de faubourg
 - Maison bourgeoise
 - Immeuble
 - Ancienne ferme/grange
 - Dépendances
 - Hors typologie
 - Mur ou clôture
 - ★ Devanture
 - Escalier
 - Puits
- PATRIMOINE PAYSAGER**
- Structures arborées
- ⊗ Arbres isolés ou en bouquet Remarquable 1
 - ⊗ Arbres isolés ou en bouquet Remarquable 2
 - Alignement d'arbres Remarquable 1
 - Alignement d'arbres Remarquable 2
 - Alignement d'arbres Intéressant
- Espaces libres
- Parc ou jardin de pleine terre (d'agrément, arboré)
 - Parc ou jardin de pleine terre (Jardin, espace de présentation ou continuité végétale)
 - Espace libre à dominante végétale
 - Espace libre à dominante minérale
- Chemins
- ◀◀ Chemin
- Perceptions visuelles
- Ouverture visuelle
 - ☆ Point repère
 - Vue axiale ou échappée visuelle
- CATEGORISATION**
- Remarquable 1
 - Remarquable 2
 - Intéressant
 - Ensemble homogène
 - Ensemble constituant une unité



Sources : Cadastre- Atlas des Patrimoines- Belley (01) - Réalisation : M. Prax - Sites & Paysages - 03 - 2021

SPR BELLEY (Ain)
Patrimoine bâti et paysager
BILLIGNIN

- PROTECTION**
- Monument Historique - Bâtiment
 - Monument Historique - Espace
 - Périmètres de 500m autour des MH
- HISTOIRE**
- Enceinte/tracé supposé
- PATRIMOINE BÂTI**
- Hotel particulier/Maison noble
 - Maison simple de bourg
 - Maison de faubourg
 - Maison bourgeoise
 - Immeuble
 - Ancienne ferme/grange
 - Dépendances
 - Hors typologie
 - Mur ou clôture
 - ★ Devanture
 - Escalier
 - Puits
- PATRIMOINE PAYSAGER**
- Structures arborées
- ⊗ Arbres isolés ou en bouquet Remarquable 1
 - ⊗ Arbres isolés ou en bouquet Remarquable 2
 - Alignement d'arbres Remarquable 1
 - Alignement d'arbres Remarquable 2
 - Alignement d'arbres Intéressant
- Espaces libres
- Parc ou jardin de pleine terre (d'agrément, arboré)
 - Parc ou jardin de pleine terre (Jardin, espace de présentation ou continuité végétale)
 - Espace libre à dominante végétale
 - Espace libre à dominante minérale
- Chemins
- ◀◀ Chemin
- Perceptions visuelles
- Ouverture visuelle
 - ☆ Point repère
 - Vue axiale ou échappée visuelle
- CATEGORISATION**
- Remarquable 1
 - Remarquable 2
 - Intéressant
 - Ensemble homogène
 - Ensemble constituant une unité



Sources : Cadastre- Atlas des Patrimoines- Belley (01) - Réalisation : M. Prax - Sites & Paysages - 03 - 2021

7 Proposition de périmètre de SPR

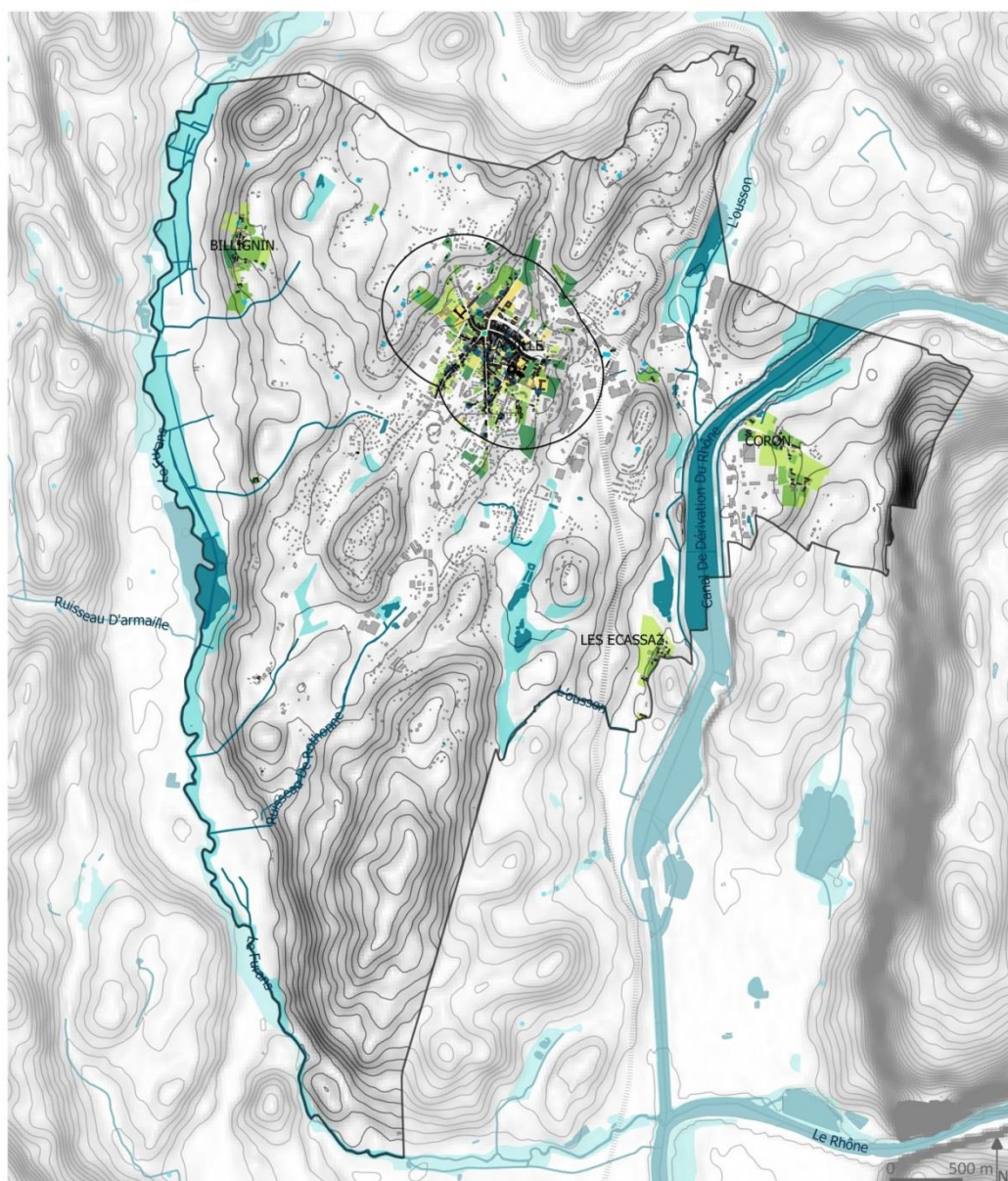
1 – Délimitation du périmètre du SPR

« Construction » du périmètre du SPR

L'étude du patrimoine de Belley a révélé des éléments et des ensembles patrimoniaux bâtis et paysagers d'intérêt sur l'ensemble de la commune.

Patrimoine bâti et paysager

<ul style="list-style-type: none"> □ Limite communale ■ Bâtiment ■ Surface en eau — Cours d'eau ■ Zone humide (Source SRCE) — Courbe de niveau (pas de 10m) 	<p>PROTECTION</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Monument Historique □ Périmètre de 500m autour des MH <p>PATRIMOINE BÂTI</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Patrimoine bâti 	<p>PATRIMOINE PAYSAGER</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Espace libre à dominante minérale ■ Espace libre à dominante végétale ■ Remarquable 1 ■ Remarquable 2 ■ Intéressant
---	---	---



Sources : Cadastre - IGN BD topo - MNT Europe / Réalisation : Sites & Paysages - 04 - 2021

Le patrimoine de Belley révélé dans l'étude

Cependant ce patrimoine est irrégulièrement réparti sur le territoire :

- **Le centre-ville**, constitué par la ville intra-muros et ses faubourgs historiques, présente une forte concentration d'édifices et d'espaces paysagers remarquables,
- **Billignin, Coron et les Ecassaz**, hameaux anciens linéaires au bâti discontinu, ont conservé leur structure bâtie historique. Ils comportent des fermes anciennes et quelques propriétés nobles ou bourgeoises, insérées dans une trame végétale de qualité avec des motifs arborés, des parcs ou jardins, et de grandes prairies,
- **Sur le reste du territoire** le patrimoine est disséminé : une maison noble (Vieugey, isolée à l'ouest du territoire), des maisons bourgeoises (principalement dans les secteurs de Château Larron et de Côte Melon, au nord-est de la ville ancienne), et un petit ensemble de bâtiments XIXème siècle (la gare et quartier de la Gare).

En regard des critères d'éligibilité d'un SPR qui émanent des différents documents officiels :

Le SPR doit constituer un site

- Avec un caractère de lisibilité : le périmètre doit être clairement identifiable et lisible au plan urbain et paysager, les habitants doivent pouvoir s'approprier les limites du périmètre
- Avec un caractère d'ensemble, de cohérence : une homogénéité des lieux, une forte identité, une densité significative de bâtiments et d'espaces d'intérêt avéré. Il est envisageable d'intégrer des faubourgs, des espaces naturels et agricoles s'ils forment un ensemble cohérent avec la ville

Le SPR doit contenir un patrimoine remarquable d'intérêt public

- Un patrimoine de premier ordre à conserver, à restaurer, à réhabiliter ou à mettre en valeur : patrimoine historique, architectural, archéologique, artistique ou paysager
- Une exigence d'authenticité, existante ou restituable;
- Le caractère remarquable doit justifier l'assistance technique et financière de l'État et la fiscalité Malraux liée aux SPR ;

Le SPR doit bénéficier d'une mobilisation de la collectivité

- Des moyens de gestion adaptés : un SPR doit être géré activement par la collectivité elle-même qui en bénéficie dans le cadre de ses propres politiques de développement.
- Une problématique urbaine ou un développement territorial indissociable de la mise en valeur patrimoniale. Tout est lié : SPR, abords de MH, PLU, OPAH, RHI, PRI, Opérations de revitalisation des centres....
- Un développement de la promotion et de l'animation du SPR

Hameaux ruraux, patrimoine disséminé

Les trois hameaux de Billignin, Coron et les Ecassaz se trouvent isolés sur le territoire, n'ont pas de lien direct et ne forment pas un ensemble cohérent avec la ville ancienne. Leur patrimoine, bien que de qualité, n'est toutefois pas au niveau de ce qui peut être attendu dans un SPR.

Le patrimoine disséminé sur le territoire de la commune ne constitue pas un site et ne présente aucune cohérence d'ensemble qui justifierait un périmètre de SPR, ni de figurer à l'intérieur d'un périmètre de SPR.

- Les hameaux dans leur ensemble et tous les éléments patrimoniaux bâtis et paysagers ponctuels pourront être protégés par le PLU, repérés dans le document graphique au titre des articles L 151-19, L 151-23, R 123-11 du Code de l'Urbanisme et encadrés par un règlement détaillé et/ou une OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation) « patrimoine bâti et paysager ».

En conséquence, le périmètre du SPR proposé concernera uniquement le centre-ville de Belley (ville intra-muros et faubourgs historiques), centre-ville qui concentre toute la richesse du patrimoine bâti et paysager de Belley.

Le périmètre du SPR de Belley

SPR BELLEY (Ain) - Périmètre

CADASTRE

- Bâti dur
- Bâti léger

PERIMETRE

- Proposition de périmètre SPR

PROTECTION

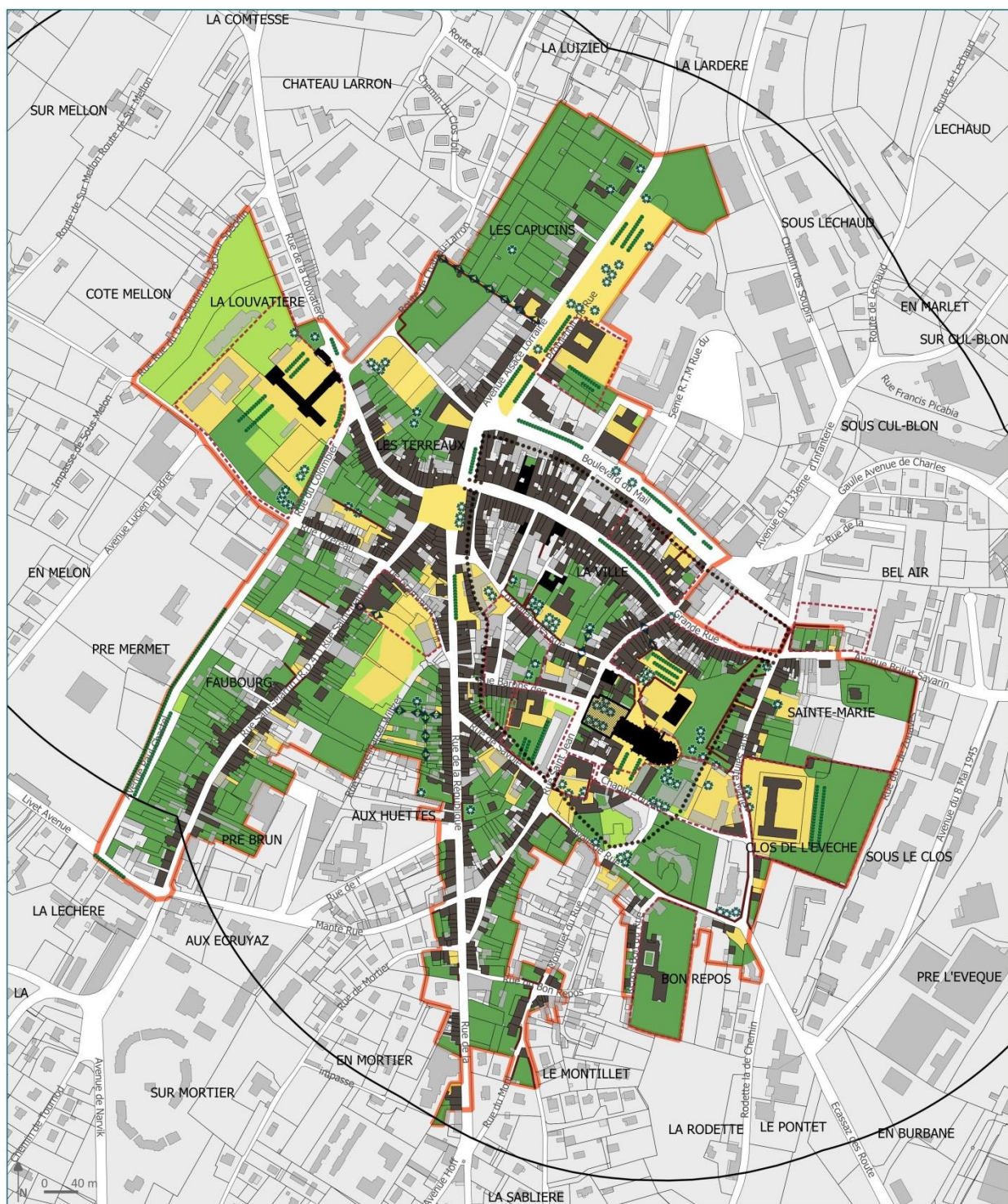
- Monument Historique - Bâtiment
- Monument Historique - Espace
- Périmètres de 500m autour des MH

PATRIMOINE BÂTI

- Enceinte/tracé supposé
- Enclos religieux
- Patrimoine bâti
- Mur ou clôture

PATRIMOINE PAYSAGER

- Arbres isolés ou en bouquet
- Alignement d'arbres
- Espace libre à dominante minérale
- Parc ou jardin d'agrément
- Espace libre à dominante végétale
- ◆◆ Chemin



Sources : Cadastre- Atlas des Patrimoines- Belley (01) - Réalisation : M. Prax - Sites & Paysages - 05 - 2021

Le périmètre du SPR couvre :

1/ La ville historique intra-muros

- Les rues majeures (Grande Rue, rue Saint Jean, rue des Cordeliers)
- Les anciens enclos religieux (Palais épiscopal, chapitre, Cordeliers, Dames de Bons, Bernardines) compris dans la ville intra-muros



2/ Les faubourgs anciens et les enclos religieux aux portes de la ville historique

- Avenue Alsace Lorraine et boulevard du Mail : faubourg historique nord, espaces publics historiques (promenoir, mail) et institutions XIXe siècle (tribunal et prisons)
- Rue Girerd et rue Ozereau : faubourg historique de Louvatière
- Rue Saint-Martin et rue de la République : faubourgs historiques Saint Martin et République
- Rues des Barons, rue Saint Jean, rue Montillet (bas) : faubourg historique Saint Jean et Montillet
- Rue Sainte Marie, début avenue Brillat Savarin : faubourg historique Sainte Marie
- Les anciens enclos religieux hors-les-murs : Jésuites (Institution Lamartine), Capucins, Ursulines, Séminaire, Bon Repos.



2 – Justifications du périmètre du SPR

Un site bien défini par la ville historique intra-muros et ses faubourgs anciens

- On retrouve une cohérence d'ensemble (historique et morphologique) entre la ville intra-muros et les faubourgs historiques qui se sont développés aux portes de la ville
- Il y a une lisibilité du périmètre au plan urbain et paysager
- Il y a une homogénéité dans la forme urbaine et l'architecture des deux entités qui forment un tout
- On trouve à l'intérieur du périmètre une forte identité, et une densité significative de bâtiments et d'espaces d'intérêt avéré

Une haute qualité patrimoniale de la ville historique intra-muros qui se lit dans :

- La densité des Monuments Historiques et du patrimoine remarquable (bâtiments et arbres)
- Le tracé de l'enceinte et des portes encore perceptible
- Le patrimoine remarquable des anciens enclos religieux
- Les fronts bâtis réguliers
- Les espaces libres « secrets » que sont les cours et les jardins clos ou non
- Les espaces publics diversifiés : places, rues, passages, parcs

Une qualité patrimoniale des faubourgs anciens, aux portes de la ville historique qui se lit dans :

- Une homogénéité architecturale des ensembles constitués, avec des fronts bâtis réguliers,
- Les espaces publics, d'une grande diversité : place des Terreaux, place des Fours, Mail, Promenoir
- Le patrimoine remarquable des anciens enclos religieux hors les murs
- Les espaces libres : jardins, parcs, alignements d'arbres



La Grande Rue de Belley



La Place des Terreaux qui marque le début de trois faubourgs historiques.

Pour répondre aux enjeux de :

- Préservation et de mise en valeur du bâti ancien (façades, toitures, abords, cours comprises)
- Qualité des espaces publics et place de la nature en ville,
- Qualité architecturale, urbaine et paysagère des nouvelles constructions qui s'inséreront dans le tissu ancien

Description et motivation des limites du SPR

SPR BELLEY (Ain) - Périmètre

PERIMETRE

 Proposition de périmètre SPR



Sources : Google Satellite - Réalisation : M. Prax - Sites & Paysages - 05 - 2021

 0 40 m

- Limites au nord-ouest,



Le périmètre du SPR contourne l'ensemble de l'institution Lamartine (rue Maurice Ponte, rue du Dr Specklin, haut mur d'enclos) puis traverse la rue de la Louvatière et continue sur une partie de la rue de Château Larron. Il se poursuit au nord en suivant les parcelles de jardins des maisons bourgeoises du quartier des Capucins jusqu'à l'avenue Alsace-Lorraine.

- Il intègre dans le SPR l'institution Lamartine (ancien enclos religieux), l'emprise des rues, les parcs et jardins des maisons bourgeoises.
- Il laisse à l'extérieur du SPR le quartier résidentiel de Côte Melon (peu de patrimoine), le bâti très dénaturé de la rue de la Louvatière, le grand tènement de l'Hôpital (projet de renouvellement à l'étude), et le secteur de château Larron (quelques belles maisons disséminées, mais surtout des maisons récentes).

AU NORD-OUEST, A L'INTERIEUR DU SPR



Institution Lamartine, rue de la Louvatière



Institution Lamartine, le parc



Villas et jardins av Alsace Lorraine

AU NORD-OUEST, A L'EXTERIEUR DU SPR



Rue de la Louvatière



Rue de la Louvatière



Route Château Larron



Hôpital



Hôpital

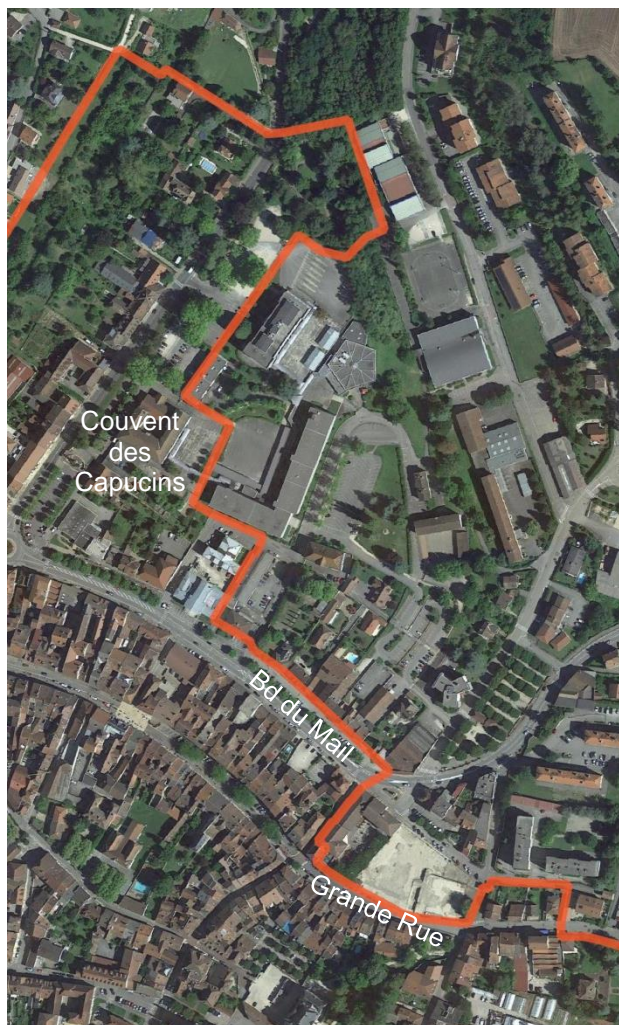


Rue Maurice Ponte

- Limites au nord-est,

Le périmètre du SPR contourne le jardin anglais, longe la limite est du promenoir, contourne l'ancien couvent des Capucins (en s'appuyant sur l'immeuble de l'entrée du lycée du Bugey et le muret qui borde la cour du Lycée), contourne le palais de justice et l'ancienne prison de Belley, puis suit la limite nord du boulevard du Mail. Il traverse ensuite le Mail pour emprunter la partie haute de la rue Saint Jean, et remonter la grande rue jusqu'à la vieille porte.

- Il intègre dans le SPR le jardin anglais, le promenoir, l'ancien couvent des Capucins (qui fait partie du tènement du lycée du Bugey), le palais de justice et l'ancienne prison de Belley, le boulevard du Mail, les parties hautes de la rue Saint Jean et de la Grande Rue (bâtiment d'angle compris), le passage Baudin et la vieille porte.
- Il laisse à l'extérieur du SPR les bâtiments récents du lycée du Bugey, le tissu urbain hétéroclite qui longe au nord le boulevard du Mail (renouvellement en cours), les immeubles XXe et les nouvelles constructions du quartier de la Visitation.



AU NORD-EST, A L'INTERIEUR DU SPR



Promenoir



Promenoir



Promenoir



Jardin anglais



Palais de justice, bd du Mail



Église du couvent des Capucins av Alsace Lorraine

AU NORD-EST, A L'EXTERIEUR DU SPR



Lycée du Bugey



Bd du Mail

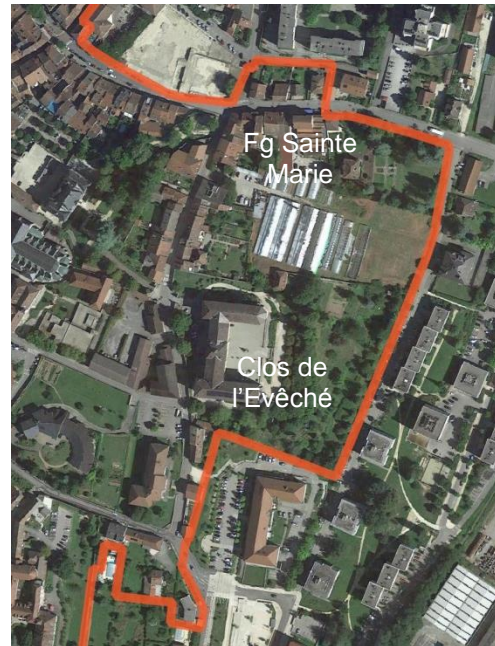


Rue de la Résistance

- **Limites à l'est,**

A partir de la vieille porte, le périmètre du SPR contourne les maisons du faubourg Sainte Marie donnant sur l'avenue Brillat Savarin, traverse l'avenue pour contourner le faubourg Sainte Marie en longeant le parc d'une belle propriété, puis les serres et l'ensemble du clos de l'Evêché. Puis il rejoint l'enclos de l'ancien couvent de Bon Repos en contournant les maisons anciennes qui le longent jusqu'à l'angle de la rue Sainte Marie et de la rue de Savoie.

- Il intègre dans le SPR le haut du faubourg Sainte Marie, le parc d'une belle propriété, les serres et le clos de l'Evêché, le bas du faubourg Sainte Marie, l'enclos de l'ancien couvent de Bon Repos.
- Il laisse à l'extérieur du SPR un tissu urbain sans structuration particulière, composé de constructions début XXe et de constructions très récentes, sans patrimoine.



A L'EST, A L'INTERIEUR DU SPR



Vieille porte



av Brillat Savarin



av Brillat Savarin, parc



Clos de l'Evêché



Ancien couvent Bon Repos, rue de Savoie



Ancien couvent Bon Repos

A L'EST, A L'EXTERIEUR DU SPR



Sous le Clos, rue du 11° Régiment des Zouaves



Route des Ecassaz



- Limites au sud, sud-est

À partir du couvent de Bon Repos, le périmètre du SPR se cale sur les limites parcellaires des maisons, immeubles et jardins qui forment les faubourgs anciens de Saint Jean, de Montillet (bas), de République, et de Saint Martin (nombreuses parcelles en lanières). A partir du bas de la rue Saint Martin, le tracé du périmètre suit l'avenue Livet puis l'avenue Paul Chastel jusqu'à l'enclos de l'institution Lamartine.

- Il intègre dans le SPR les maisons, immeubles et jardins qui forment les faubourgs linéaires anciens de Montillet (bas), de Saint Jean, de République, de Saint Martin qui présentent une belle cohérence urbaine et architecturale. Entre les faubourgs de Saint Martin et de République il intègre les vastes espaces libres et jardins au sud de l'ancien couvent des Ursules. À l'est du faubourg Saint Martin il intègre un tissu urbain composé de jardins en continuité et de constructions plutôt récentes ainsi qu'un bel alignement arboré.
- Il laisse à l'extérieur du SPR la partie nord du faubourg de Montillet très dénaturée et en bonne partie reconstruite. Entre les faubourgs de République et Saint Martin, il laisse un tissu urbain récent, assez hétéroclite et peu structuré qui ne présente pas de qualité patrimoniale particulière, et à l'ouest du faubourg Saint-Martin tous les terrains et équipements sportifs de l'avenue Paul Chastel.

AU SUD, SUD-EST, A L'INTERIEUR DU SPR



Sud du faubourg de Montillet



Sud du faubourg de Montillet



Faubourg Saint Jean



Faubourg République



Faubourg Saint Martin



Rue Wiltzer, parking des Ursulines et parcs arborés

AU SUD, SUD-EST, A L'EXTERIEUR DU SPR



Faubourg du Montillet Nord



Rue Bon Repos avant réhabilitation



Rue Bon Repos après réhabilitation



Rue Montillet



Rue de l'Amitié



Rue Lieutenant Argenton

3 – Objectifs à l'intérieur du périmètre du SPR

Objectifs architecturaux

- Conserver et mettre en valeur :
 - ✓ Les bâtiments remarquables répertoriés
- Protéger et restaurer le bâti ancien (enjeu principal sur les extérieurs dont les cours), dans le cadre des :
 - ✓ Réhabilitations, remaniements, transformations...
 - ✓ Travaux / économies d'énergie et énergies renouvelables
 - ✓ Interventions sur les rez-de-chaussée (vitrines commerciales et enseignes, accessibilité PMR, mutations)
- Bien respecter les caractéristiques constructives et architecturales des typologies représentatives : emprises et gabarits, toitures, façades y compris les rez-de-chaussée, menuiseries, espaces libres et abords, cours comprises
- Nouvelles constructions : des projets qui s'insèrent bien dans le tissu ancien, avec une architecture contemporaine de qualité



Dans tous les cas : éviter la banalisation!

Objectifs urbains du SPR

- Maintenir le caractère de chaque entité urbaine (ville intra-muros, faubourgs historiques, anciens enclos religieux) : fronts bâtis et alignements, enceinte, murs de clôture, espaces libres, ...
- Maintenir la cohérence des toitures (vélum, matériau, teintes)...
- Poursuivre la mise en valeur des espaces publics, dans l'esprit du caractère de chaque structure urbaine
- Favoriser la place du piéton et la découverte du patrimoine de la ville
- Espaces remarquables (publics ou privés) :
 - ✓ Atténuer la place et l'emprise visuelle de la voiture
 - ✓ Mettre en scène le patrimoine : espace désencombré, matériau naturel et perméable, traitement végétal
- Préserver et valoriser les ruelles et chemins perpendiculaires aux voies principales



Objectifs paysagers du SPR

- Préserver et mettre en scène les perspectives vers les points repères patrimoniaux et les vues remarquables
- Préserver les structures arborées (arbres isolés, en bouquet ou en alignement) et développer le patrimoine végétal historique (mail, promenoir, grande rue...)
- Conserver le patrimoine paysager des parcs et jardins arborés, des cœurs d'îlots et continuités de jardins associées aux fronts bâtis. Permettre leur lecture depuis l'espace public.
- Préserver et mettre en valeur les espaces publics et espaces libres à dominante minérale, espaces de mise en scène du patrimoine urbain et architectural
- Signifier et mettre en valeur la présence d'eau dans la ville : puits, fontaines, bassins et lavoirs



4 – Document de gestion proposé pour le SPR de Belley

Un plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine (PVAP) serait le document de gestion approprié pour le SPR de Belley.

L'inventaire du patrimoine bâti fait état d'un patrimoine remarquable et intéressant. Les hôtels particuliers de la Grande Rue recèlent des cours intérieures de grande qualité dont l'évolution peut être gérée par le règlement du PVAP, comme c'était le cas dans les règlements des AVAP (Les AVAP de Vienne 38, Romans 26, Chambéry 73 ont règlementé les sols et façades des cours intérieures).

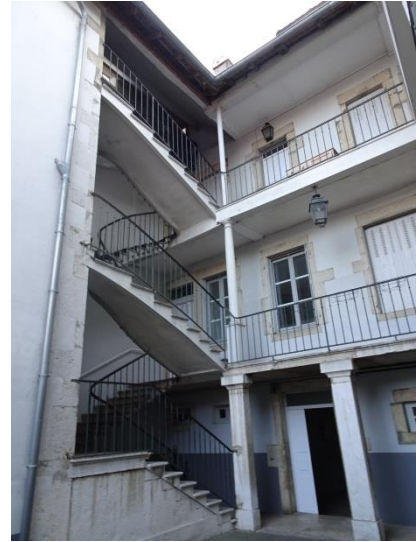
Un aperçu des cours intérieures de la Grande Rue, qui sont toutes à l'air libre



Grande Rue-27_p679



Grande Rue-50_p562



Grande Rue-53_p714

Il n'était pas prévu dans la mission de faire une étude des intérieurs. Cependant il a été possible de pousser quelques portes d'anciens hôtels particuliers et de visiter les parties communes. Il ne nous a pas été donné à voir des décors intérieurs intéressants au point de justifier l'élaboration d'un plan de sauvegarde et de mise en valeur. Cependant il faut noter la qualité de certains sols, marches et paliers constitués de dalles de calcaire marbrier de grande dimension et de certains garde-corps en fer forgé XVIIIe et XIXe siècle.

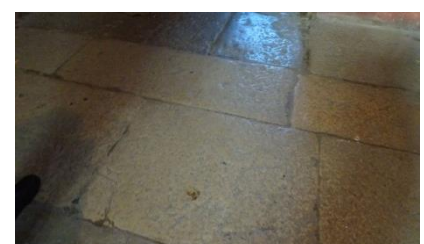
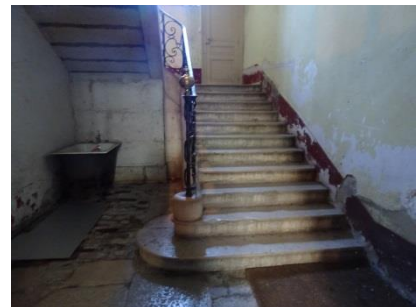
Un aperçu des dalles de sol et des escaliers à l'intérieur de certains bâtiments



Grande Rue-7_p594



Grande Rue-15_p507



Rue Saint-Martin rue-26_p75

Annexe Inventaire du patrimoine

1 – Patrimoine bâti

Le patrimoine bâti remarquable

Méthode de sélection et de catégorisation

1	Critères de sélection du patrimoine bâti	Intérêt architectural propre	Autre Intérêt urbain
	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Le critère architectural est privilégié dans la sélection, plutôt que le contexte (exemple : un bâtiment patrimonial peut-être retenu même s'il est « dévalorisé » par le fait d'être coincé entre deux immeubles - cas des maisons- ou même s'il est tout seul, isolé dans un tissu urbain différent ou banalisé).</i> - <i>Ensembles : c'est le nombre d'éléments qui est essentiel en termes de patrimoine</i> <p>Etat du bâtiment</p> <ul style="list-style-type: none"> - bien conservé, ou assez bien conservé (les bâtiments qui ne présentent plus d'intérêt sont écartés : altérations successives, vétusté) 	<p>Toiture</p> <ul style="list-style-type: none"> - toiture caractéristique du lieu : pentue, tuiles écailles, coyau, passée de toit... - toiture savante (ardoises, décor épi et crête, forme particulière) <p>Composition architecturale</p> <ul style="list-style-type: none"> - façades : composition ordonnée (travées et niveaux marqués, axes de symétrie), composition élaborée (ex : monumentale), - soubassement de qualité : pierre de taille, contreforts, arcades... <p>Architecture</p> <ul style="list-style-type: none"> - plan : cour intérieure avec escalier, galerie, puits - fenêtres à meneaux, fenêtres à linteaux cintrés, chanfrein... - portes à linteaux en arc ou cintrés, sculptés, portes/fenêtres jumelées - modénature saillante, décor peint - menuiseries : portes d'entrée, volets, fenêtres - seuils en pierre <p>Matériaux</p> <ul style="list-style-type: none"> - pierre de taille (ouvertures, soubassement, corniches, seuils...), pisé 	<p>Intérêt urbain</p> <p>Rôle dans l'espace public ou dans le paysage</p> <ul style="list-style-type: none"> - volume imposant, structurant - visibilité dans une perspective, point d'appel - position sur une place, dans une rue (immeuble d'angle tenant la rue) <p>Ensemble, série ou séquence</p> <ul style="list-style-type: none"> - homogène (immeubles présentant des caractères communs) - unité (parties ou bâtiments constituant une unité à l'origine) <p>Intérêt historique</p> <ul style="list-style-type: none"> - bâtiment témoin d'une époque ou d'une activité <p>Critère d'exception</p> <ul style="list-style-type: none"> - un intérêt exceptionnel, rare ou unique pour la commune

2	Catégorisation	Remarquable niveau 1	Remarquable niveau 2	Intéressant
	Critères retenus pour classer dans la catégorie	Etat du bâtiment - Bien conservé Intérêt architectural propre (remplit 3 critères/3) - Toiture - Composition - Architecture ou - critère d'exception - intérêt historique Peut renforcer un classement en niveau 1 - Intérêt urbain (situation) - Ensemble unitaire	Etat du bâtiment - Bien/assez bien conservé Intérêt architectural propre (remplit 2 critères/3) - Toiture - Composition - Architecture ou - intérêt historique Ensemble, série ou séquence - homogène Peut renforcer ce classement - matériau pierre - Intérêt urbain (situation)	Intérêt architectural propre (remplit 1 critère/3) - Toiture - Composition - Architecture
	Définition du périmètre du SPR	<i>Les bâtiments remarquables justifient l'emprise du périmètre du SPR</i>		<i>Le tissu urbain caractéristique qui accompagne les bâtiments remarquables peut être inclus dans le périmètre du SPR</i>
	Statut envisagé dans le PVAP	<i>Le travail de hiérarchisation est à affiner en phase PVAP : valider les bâtiments qui seront à conserver.</i> - <i>Les édifices retenus seront à conserver absolument et à restaurer, pourront avoir des règles spécifiques dans le PVAP</i> - <i>Les édifices non retenus pourront être démolis, en attendant ils suivent les règles générales du PVAP</i>		<i>Leur démolition est admise. Suit les règles générales du PVAP</i>

Résultat de l'inventaire du patrimoine bâti remarquable

Le résultat de l'inventaire est cartographié. Les bâtiments sont identifiés par typologie et catégorisés (remarquable 1 ou 2, intéressant, ensembles unitaire ou homogène) .

Une sélection représentative de l'inventaire est présentée dans les pages suivantes

**Maisons de bourg simples et nobles
(Catégorie remarquable 1 et 2)**

Critères de sélection et mode de catégorisation
d'un bâtiment remarquable : se reporter aux
tableaux 1 et 2

Maisons nobles



*Demeure XVIème et
XVIIème
Fenêtre à traverse sur rue
des Cordeliers
Façade de composition
régulière sur Grande rue,
corniche en pierre moulurée
(cordon) et chaîne d'angle
en pierre de taille avec niche
pour sculpture
Grande rue-4_p392 -c1*



*Demeure XVIème et
XVIIème: façade large
(regroupement de 2
parcelles) ; pierre de taille
en soubassement avec
arcades en plein-cintre et
sur-baissée ou anse de
panier, présence de
contreforts
Escalier intérieur en
pierre rampe sur rampe
Grande rue-7_p594 -c1*



*Demeure XVI et XVIIème:
Composition régulière et
hiérarchisation des
fenêtres des étages.
Ouverture du rez de
chaussée avec arcs en
ogive et pierres
chanfreinées.
Porte d'entrée à
panneaux moulurés et
imposte ajourée
Présence de contreforts
Cour avec coursive
ouverte et dépendances
Grande rue-23_p504 -c1*



*Demeure XVIIème :
Composition régulière et
hiérarchisation des
fenêtres des étages.
Ouvertures du rez-de-
chaussée avec arc en
anse de panier et pierres
moulurées
Grande rue-31_p 626-c2*



*Composition de la façade
XVIIème avec
hiérarchisation des
ouvertures, arc surbaissé
avec pierres chanfreinées
en rez de chaussée mais
traitement du décors
XIXème avec lambrequin
et ferronnerie de qualité,
passée de toit travaillée
avec moulure
Grande rue-32_p428 -c2*



*Demeure XVIème ou
XVIIème: façade en
pierre de taille
Reconstitution des
croisées en 1982
Bandeau en pierre
Garde-corps en fer forgé
XVIIIème
Cour avec escalier à vis
Grande rue-33_p626 -c1*



*Demeure XVIIème:
façade recomposée avec
hiérarchisation des
ouvertures des étages
mais espacement
horizontal irrégulier, arc
surbaissé en rez de
chaussée, (partiellement
condamné) et linteau droit
en pierre moulurée pour
le porche d'entrée.
Porte d'entrée avec
vantaux bois à panneaux
moulurés et imposte
ajourée en fer forgé.
Grande rue-37_p497 -c2*



*Demeure XVIIème:
soubassement en pierre
de taille, arcades en anse
de panier, porte à
panneaux avec imposte
en fer forgé, cour intérieur
avec coursive bois et
porte moulurée XVIème.
Grande rue-39_p496 -c1*

Maisons nobles



Composition de la façade XVIIème : régularité et hiérarchisation des ouvertures des étages, mais porche en ogive
Présence de contreforts
Grande rue-42_p439 -c2



Demeure avec façade XVIème, (sur-élévation postérieure): composition irrégulière des ouvertures, porche d'entrée en ogive, fenêtres jumelées avec meneau central
Présence de contreforts
Grande rue-44_p434 -c1



Demeure avec façade XVIII ème, début XIXème, de composition symétrique, avec hiérarchisation des ouvertures, modénatures avec bas relief et faux appareillage, soubassement en pierre de taille avec arc surbaissé ou linteau plat mouluré pour l'entrée (l'ouverture de gauche était également en arc surbaissé)
Porte d'entrée avec vantaux bois à panneaux moulurés et imposte ajourée en fer forgé
Grande rue-47_p806 -c1



Demeure XVIIème composition régulière de la façade avec hiérarchisation des ouvertures, arc surbaissé en rez de chaussée, ou linteau droit pour le porche d'entrée
Porte d'entrée avec vantaux bois à panneaux moulurés, pointe de diamant, et imposte ajourée.
Grande rue-53_p714 -c2



Composition de la façade XVIIème avec hiérarchisation des ouvertures des étages, mais porche en plein cintre en rez-de-chaussée
Jardin/cour avec galerie bois
Grande rue-60_p443 -c1



Demeure XVIème, XVIIème et XVIIIème siècle : large façade, (regroupement possible de 2 parcelles), présence de contreforts, ouvertures du rez de chaussée en plein cintre avec monogramme sculpté
Alignement des ouvertures sur la partie la plus récente.
Porte cochère avec Vantaux bois à planches et portillon central.
Escalier intérieur avec serrurerie XVIIIème
Grande rue-64_p692 -c1



Demeure XVIIème : composition de la façade avec hiérarchisation des ouvertures
Porche d'entrée XVIIème avec linteau appareillé droit, vantaux à panneaux avec imposte en ferronnerie
rue Saint-Jean-33_p95 -c2



Demeure XVIème et XVIIIème siècle : composition de la façade XVIIème avec ouvertures régulières. Large fenêtre anciennement jumelée en rez-de-chaussée
Cour XVIème avec escalier-hors œuvre à vis, et galerie maçonnée ou en bois
rue Saint-Jean-58_p442 -c1

Les maisons simples de bourg



Demeure fin XVIIème début XVIIIème : porche d'entrée en arc surbaissé et vantaux à panneaux en pointe de diamant, corniche et encadrements moulurés, ferronneries XVIIIème
Grande rue-12_p395 -c1



Demeure XVIème : façade étroite, fenêtres larges avec encadrement moulurés, disparition des meneaux centraux, linteau en accolade au 2^{ème} étage.
Présence de contreforts
Grande rue-19_p506 -c2



Demeure fin XVIIème : façade étroite avec porte fenêtre, balcon en pierre moulurée et ferronnerie ouvragée.
Présence de contreforts
Grande rue-36_p430 -c2



Demeure XVIème et XVIIème: composition régulière et hiérarchisation des ouvertures des étages, ouverture du rez de chaussée avec arc en ogive, et anse de panier, ou linteau droit mouluré, corniche plate en pierre
Présence de contreforts
Grande rue-46/48_p438 -c2



Demeure avec façade XVIIIème : soubassement avec arc en plein cintre et surbaissé, fenêtre XVIIème à meneau central
Escalier à vis sur cour
Grande rue-50_p562 -c1



Façade lisse XVIème : arc en plein cintre, ouvertures non alignées (sur-elevation postérieure du dernier niveau)
Grande rue-92_p80 - intéressant



Façade avec composition XVIIème :fenêtres alignées, encadrement et ferronnerie XIXème, soubassement différencié,
Grande rue -116_p580 -c2



Maison d'angle avec porte-fenêtre jumelées en rez-de-chaussée, importance de la passée de toit
Grande rue -124_p49 -c2



Demeure XVI ème ou XVIIème, passage vers Enclos Epsicopal
A l'étage : fenêtre avec appui en pierre moulurée et ancienne fenêtre à meneau central
Porte d'entrée en planches irrégulières; présence de contreforts
rue Saint-Jean-25_p675 -c2



Bâtiment XVIème avec linteau en accolade sur la rue des cordeliers, façade à pignon sur la rue Saint Jean avec arcade sur en anse de panier , soubassement en pierre de taille et contrefort.
rue Saint-Jean-38_p340 -c1



Composition XVIIème de la façade avec soubassement marqué mais linteau médiéval du porche d'entrée.
rue Saint-Jean-45_p122 -c2



Façade XVème ou XVIème remaniée avec arc brisé et percement irrégulier des fenêtre en rez de chaussée (bâtiment appartenant au couvent des Cordeliers)
rue des Cordeliers-24_p343 -c1

**Maisons de faubourg et ensembles
(Catégorie remarquable 1 et 2)**

Critères de sélection et mode de catégorisation
d'un bâtiment remarquable : se reporter aux
tableaux 1 et 2

Maisons de faubourg simple et bourgeoise



*Maison bourgeoise XVIIIème avec jardin arrière et clôture en pierre. Escalier intérieur rampe sur rampe en pierre de taille avec ferronnerie
Façade sur rue remaniée avec modénature XIXème
rue Saint-Martin-26_p75 - c1*



*Maison bourgeoise début XXème avec sous bassement sur 2 niveaux et marqué par sa modénature moulée (stuc ou ciment)
Rue Saint-Martin-38_p83 - c1*



*Maison de faubourg fin XIXème avec modénature : corniches, encadrement des ouvertures, et sousbassement souligné
Rue Saint-Martin-88_p123 -c2 ens. homogène*



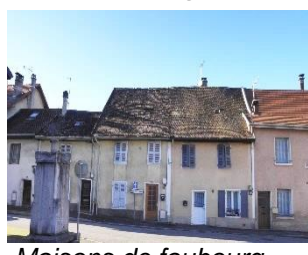
*Maison de faubourg XIXème : bâtiments jumelés, composition régulière des ouvertures des 2 étages
Rue Saint-Martin-90- 92_p124 -c2 ens. homogène*



*Maison bourgeoise début XIXème, avec annexe, construite en alignement sur la rue et jardin arrière. Perron qui marque l'entrée
rue saint-Martin-113_p317 -c2*



*Maisons de faubourg fin XIXème : rez-de-chaussée, +1 ou 2 étages, faitage de la toiture parrallèle à la rue, porte et fenêtre jumelées
Rue Ozereau-ens. Homogène*



*Maisons de faubourg XIXème : rez de chaussée + 1 étage, faitage de la toiture parrallèle à la rue
rue Saint-Jean-62 à 84 ens. homogène*



*Maison bourgeoise XIXème construite en alignement sur la rue, jardin à l'arrière, volets XXème de style « montagnard »
rue de Savoie-42_p67 - intéressant*



*Maisons de faubourg XIXème : rez-de-chaussée, +1 ou 2 étages, faitage de la toiture parrallèle à la rue porte et fenêtre jumelées
rue de la République -120-122_p216-217 ens. homogène 112 à 126*



*Maison bourgeoise fin XIXème début XXème, construite en alignement sur la rue avec jardin attenant et clôture. Modénature en ciment moulé
rue de la République -132_p352 -c1*



*Maison de faubourg : rez-de-chaussée + 1 étage, faitage de la toiture parrallèle à la rue, porte et fenêtre jumelées
rue Bon Repos-15_p183 ens. homogène rue du Mont et rue de Bon Repos*



*Maison de faubourg : rez-de-chaussée + 1 étage, faitage de la toiture parrallèle à la rue, enduit avec modénature peinte
rue du Mont-34_p6 ens. homogène rue du Mont et rue de Bon Repos*

**Immeubles
(Catégorie remarquable 1 et 2)**

Critères de sélection et mode de catégorisation d'un bâtiment remarquable : se reporter aux tableaux 1 et 2

immeuble simple et immeuble bourgeois



Immeuble de style «art déco» à lignes verticales fortes, travée en avancée, corniches à ressauts qui soulignent le couronnement en partie haute de la façade
rue de la République-7_p201 -c1



Immeuble bourgeois XIXème : soubassement et modénature marquée en ciment moulé : corniches, chaînes d'angle, encadrement des ouvertures
rue de la République-26_p119 -c2



Immeuble bourgeois XIXème de style éclectique : modénature très marquée en ciment moulé, bow-window, balcons avec ferronneries, toitures à la Mansart avec lucarnes moulurées, porte d'entrée monumentale
rue de la République-50_p133 -c1



immeuble début XXème de style néo-régionaliste : façade à pignon
rue de la République-51_p316 -c2



Immeubles simples XIXème: rez-de-chaussée + 2 étages ; volets bois persiennés, faitage parallèle à la rue, passée de toit
rue de la République-50 à 64 - ens. homogène



Immeuble de style «art déco» : à lignes verticales fortes, 2 travées en avancée, corniches à ressauts qui soulignent le rez-de-chaussée et la toiture
rue de la République-93_p254 -c1



Immeuble simple début XXème: composition régulière des ouvertures avec hiérarchisation de leur dimension, balcon avec ferronnerie, passée de toit travaillée
rue de la République-98_p167 -c2



Immeuble simple XIXème: composition régulière de la façade avec portes-fenêtres au première étage, porte d'entrée à panneaux avec imposte vitrée
rue des Barons-12_p326 ens. homogène 6 à 12



Immeuble bourgeois XIXème : composition hiérarchisée, encadrements peints, présence de balcons en pierre avec ferronnerie, toiture à la Mansard avec lucarne, porte d'entrée à imposte
rue Saint-Jean-44_p336 -c1



Immeuble bourgeois XIXème : facade large, composition symétrique, riche modénature en pierre, travée centrale marquant l'entrée monumentale et l'escalier intérieur
boulevard de Verdun-4_p516 -c1



Immeuble simple fin XIXème, soubassement différencié et modénature en ciment moulé, passée de toit avec lambrequin
rue Girerd-26_p119 -c2



Immeuble simple fin XIXème: composition symétrique des ouvertures, travée centrale de l'entrée marquée, rappel des fenêtres jumelées,
Av. Alsace Lorraine-1_p142-c2

**Ancienne ferme ou granges
(Catégorie remarquable 1 et 2)**

Critères de sélection et mode de catégorisation
d'un bâtiment remarquable : se reporter aux
tableaux 1 et 2



*Ferme en milieu urbain
avec logis sur rue
attenant aux
dépendances,
rue Sainte-Marie-5_p1-c2*



*Ferme en milieu urbain
avec logis sur rue attenant
aux dépendances, portail
de grange avec portillon
central et porte d'entrée à
panneau avec imposte
vitrée
rue Sainte-Marie-27_p21-c2*



*Ferme en milieu urbain
avec logis sur rue attenant
aux dépendances, portail
de grange avec portillon
central et porte d'entrée à
panneau avec imposte
vitrée
rue Sainte-Marie-29_p22 -
c2*



*Ferme en milieu urbain
avec logis sur rue
attenant aux
dépendances, portail de
grange avec portillon
central
rue Sainte-Marie-40_p112
- c2*



*Ferme en milieu urbain
avec dépendances
dissociées sur cour,
portail de grange avec
portillon central
rue Saint-Jean-71_p270 -c2*



*Ferme en milieu urbain
avec logis sur impasse
attenant à la grange, porte
et fenêtre jumelées, porche
d'accès à la grange
Impasse Teppots-10_96 -c1*



*Ferme XVIème avec
dépendance accolée et
séchoir à bois ; linteau
pierre sculpté
Billignin_p 42 - intéressant*



*Ferme sur rue avec logis
attenant aux
dépendances, granges et
étables (ou écuries), arc
en pierre surbaissé,
vantaux de la porte de la
grange avec portillon
central et arc surbaissé en
pierre
Billignin_p 60 -c2*



*Ferme ramassée à
bâtiments jointifs avec
avancée de toit très
importante et séchoir à
bois
Billignin_p66 -
intéressants*



*Ferme à bâtiment
jointifs rejointement
récent sur la partie
logis, avancée de toit
sur les dépendances
et séchoir à bois,
grange avec portillon
central, calade en
galet au droit de la
grange
Billignin_p108 -c2*



Ferme avec dépendance dissociée sur cour fermée, séchoir à bois, toiture avec pignon à redents
Billignin_p 119 -c1



Dépendance dissociée avec portail de la grange à portillon central Fenière en toiture et profondeur importante de la passée de toit
Bilignin_p123 -c2



Grange en pisé avec soubassement en pierre
Billignin_p156 -c2



Ferme à bâtiments jointifs enduit sur la partie logis
Portail de la grange à portillon central
Bilignin_p158 - c2



Domaine avec maison noble XVIème et dépendances : volume avec « tour », encadrement de fenêtre en pierre moulurée
Coron_p9 - c1



Domaine avec maison bourgeoise XIXème et dépendances dissociées avec avancée de toit et séchoir à bois
Coron_p38 - c1



Ferme avec dépendance dissociée, avec avancée de toit et séchoir à bois sur cour fermée
Coron_p39 - c2



Ferme à bâtiment jointifs avec avancée de toit sur les dépendances, enduit sur la partie logis
Coron_p69 - c2



Ferme à bâtiment jointifs avec avancée de toit sur les dépendances, hangar dissocié
Coron_p81 - c2



Ferme à bâtiments jointifs, enduit sur la partie logis avec avancée de toit sur les dépendances et structure du séchoir à bois
Coron_p123 - c2



ensemble rural à bâtiments jointifs avec hangar dissocié
Séparation des bâtiments par murs pignon à redent
Les Ecassaz_p138



Annexe dissociée : grange avec avancée de toit en pignon et charpente ancienne restaurée
Les Ecassaz_p21 -c2

**Bâtiments hors typologie
(Catégorie remarquables 1 et 2)**

Critères de sélection et mode de catégorisation
d'un bâtiment remarquable : se reporter aux
tableaux 1 et 2

Anciens enclos religieux



Le doyené

Ensemble occupé par le doyen du Chapitre de la cathédrale jusqu'à la Révolution. Fin XIXème s. devint école de filles Marguerite-Marie. Chapelle édifée en 1910 à la place du donjon du chapitre abattu à la Révolution
Chapitre Rue-2_p132-c1



La Tourelle

Construite vers 1531 par Guillaume Perruquet, chanoine de la cathédrale. Tour hexagonale en pierres réhaussée de briques, porte accolade et blason. 1825 accueille le personnel Saint-Joseph.
Chapitre Rue-8_p136_c1



Presbytère

Situé sur le bord du fossé qui encadrait la ville, ancienne demeure XVIIIème siècle d'un chanoine du chapitre. Devenu presbytère au début XIXème s.
Chapitre Rue-6_p728-c1



Maison Taborin

Maison mère des Frères de la Sainte-Famille, comprenait plusieurs bâtiments. Bâtiment couronné d'un clocheton : logements OPAC 01.
Chapitre Rue-7_p619-c1



Couvent des Dames de Bons, ancienne chapelle.

Le couvent des cisterciennes de Bons s'implante en 1651
Grande Rue.
Grande Rue-55_p483-c1



Couvent des Dames de Bons, ancien cloître

Grande Rue-59_p788_c1



Couvent des Cordeliers, ancienne chapelle

Reste de la chapelle du couvent reconstruit en 1581 après un incendie.
Bains Rue-1_p355-c1



Couvent des Capucins (ou Maristes), ancienne chapelle

Promenoir Rue_p113-c1

Anciens enclos religieux



*Couvent de la Visitation
Ancien passage couvert.*

*Ancien pavillon du clos
de l'évêché*

*Maison Saint Anthelme
ancien grand séminaire*



*Du couvent de la
Visitation il ne reste que
cet ancien passage qui
permettait aux sœurs
d'accéder au clos Sainte-
Marie en passant au
dessus-de la rue.*

*Pavillon conçu par
l'architecte Soufflot au
XVIIIème siècle. C'était à
l'origine la seule
construction du jardin de
l'évêque, situé hors les
murs.*

*Construit en 1931 sur le
terrain du clos de
l'évêque. Architectes
Denarié et Davignon.
Bâtiment en pierres,
charpente métallique.*

*Couvent des Bernardines,
ancienne église,
bâtiments du couvent.
Les Bernardines
s'installent en 1820 dans
la maison de l'ancien
lieutenant Balme de
Sainte-Julie.*

Sainte-Marie rue_p232-c1

*Sainte-Marie rue-37-
41_p234-c1*

*Sainte-Marie rue-37-
41_p234-c1*

Barons Rue-24_p332-c1



*Clos de Bon Repos, Porte
de l'évêque*

Couvent de Bon Repos

*Porte monumentale qui
permettait à l'évêque
d'accéder au clos de Bon
Repos, une propriété du
chapitre au XVIIIème
siècle.*

*En 1824 le clos de Bon
Repos fut vendu aux
sœurs Maristes qui y
édifièrent un couvent,
avec école et pensionnat
pour filles. Grande
chapelle 1853, petit
cloître, bâtiments 1828 et
1837, puits 1825
Bon Repos rue-40_p183-
c1 (parties)*

Couvent des Ursulines

*Restes de l'ancienne
église et des bâtiments
du couvent qui date de
1625.
Saint-Martin rue-37-
33_p84-c2*

*Bon Repos rue-
40_p183_c1*

Bâtiments publics



Les halles et l'ancienne grenette fermée.

Construites en 1850 en pierre, architecte Alexis Depierre. Arcades monumentales
Terreaux PI_p388-c1



Bâtiment de la Sous-préfecture.

La sous préfecture est installée depuis 1981 dans une partie de l'ancien couvent des Bernardines

Barons Rue-24_p332_c1



Hôtel de Ville

La mairie de Belley est installée depuis 1943 dans l'ancienne demeure du baron Jullien de Villeneuve. Autrefois le rez-de-chaussée était occupé par des boutiques.

Verdun bld-11_p199-c2



Palais de justice

Construit en 1840, architecte Antoine-Marie Chenavard. Il formait avec l'ancienne prison construite en 1836 une véritable cité judiciaire.

Mail Bld-13_p530_c1

Bâtiments publics



Hôpital Récamier

Reconstruit en 1951 il connut plusieurs agrandissements postérieurs. Il reste face au collège la partie de l'hôpital construit en 1753 par l'architecte Jean Ragozzi qui comprend l'ancienne pharmacie de l'hôtel Dieu, ISMH 1930 Girerd Georges Rue-52_p289_c2

Autres



Ecole Louis Chambard

Construction fin XIXème siècle
Cordeliers Rue-31_p436-c1



Anciens ateliers

Barons Rue-11_p730-c1



Ancien relais de poste

Alsace Lorraine Av-15_p129-c2

2 – Patrimoine paysager

Inventaire du patrimoine paysager et catégorisation

Typologie de patrimoine paysager végétal	Intérêt paysager propre	Intérêt paysager fonction du contexte
<ul style="list-style-type: none"> Structures arborées <ul style="list-style-type: none"> Les arbres isolés ou en bouquet Les alignements d'arbres Parcs et Jardins Ensembles, composition urbaine et paysagère 	<ul style="list-style-type: none"> Le critère végétal : taille, âge, essence (rareté, originalité, témoin d'une époque, représentations sociales...), silhouette... Le critère historique : lien avec du patrimoine bâti repéré, signalé sur une carte ancienne La composition paysagère d'un parc ou d'un jardin Le nombre de structures arborées, dans un parc par exemple 	<ul style="list-style-type: none"> Le critère de situation, rôle dans le paysage <ul style="list-style-type: none"> Localisation (quartier bâti dense, résidentiel, campagne...) Position par rapport à la rue, Rôle urbain (signal, structuration) Le critère de perception <ul style="list-style-type: none"> Ouverture de vues remarquables Mise en scène de patrimoine bâti, urbain ou paysager : espace de présentation ou écran paysager

Grille de catégorisation Critères retenus pour catégoriser		Remarquable Catégorie 1	Remarquable Catégorie 2	Intéressant
Parc Jardin	1. Historique <ul style="list-style-type: none"> Accompagnement de bâti patrimonial Espace ou élément signalé dans l'iconographie ou les textes anciens Composition paysagère d'un parc ou d'un jardin historique 2. Végétal – Structures arborées <ul style="list-style-type: none"> Taille, âge, essence (rareté, originalité, témoin d'une époque...), silhouette... Nombre de structures arborées dans un parc ou jardin 3. Urbain (situation) <ul style="list-style-type: none"> Espace de respiration dans un tissu dense Espace constitutif d'une continuité verte Espace de mise en scène d'un bâtiment, d'un élément de patrimoine, d'une vue Effet signal ou élément repère du paysage 	3 critères/3	2 critères/3	1 critère/3
	Peut renforcer ce classement : <ul style="list-style-type: none"> L'intérêt urbain (situation) Le caractère du patrimoine bâti associé Le critère de perception : ouverture vues, mise en scène du patrimoine bâti 			
Espace dominante végétale	1. Végétal – Structures arborées <ul style="list-style-type: none"> ouverture vues, mise en scène du patrimoine bâti 	3 critères/3	2 critères/3	1 critère/3
	Peut renforcer ce classement : <ul style="list-style-type: none"> L'intérêt urbain (situation) Le caractère du patrimoine bâti associé ou perçu 			

	Remarquable Catégorie 1	Remarquable Catégorie 2	Intéressant
Intérêt pour le classement du SPR	<i>Tous ces éléments de qualité serviront à justifier l'emprise du périmètre du SPR</i>		<i>Les espaces ouverts et jardins accompagnent le tissu urbain et les bâtiments. Ils peuvent être inclus dans le SPR.</i>
Statut envisagé dans le PVAP	<i>Le travail de hiérarchisation est à affiner en phase PVAP : valider les structures arborées, parcs et jardins qui seront à conserver.</i> <ul style="list-style-type: none"> Les éléments retenus seront à conserver, à maintenir libres de constructions ou à renouveler, pourront avoir des règles spécifiques dans le PVAP en plus des règles générales Ils devront rester perceptibles depuis l'espace public Des exceptions possibles (réduction, suppression), au cas par cas (conditions à définir dans le PVAP) 		Réduction du jardin ou de l'espace admise sous condition (Règles du PVAP adaptées)

La présence d'eau, les espaces publics et les vues sont inventoriés mais ne font pas l'objet de catégorisation.

Patrimoine paysager remarquable (Catégorie 1=C1)

Critères de sélection d'un patrimoine paysager : se reporter à la grille de sélection-catégorisation

ARBRES ISOLES, OU BOUQUET D'ARBRES – Remarquables 1

Belley - Centre



21 Rue de la Louvatière_p56
Parc de villa



Route de Braille_p157p95
Parc de villa



Rue du Docteur Specklin_p35
Parc de villa



414 Route de Chateau Larron_p62
Parc de villa



Chemin du Clos Joli_p348_A-R_p347_A-I
Ancien parc de villa



Rue de la Louvatière_p404
Institution Lamartine



Rue Docteur Recamier_p398
Parc de l'école de musique



Rue Docteur Recamier_p398
Parc de l'école de musique



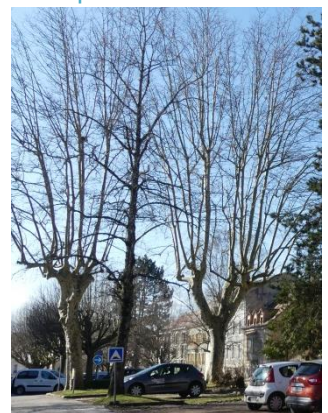
Av Alsace Lorraine_Place des enfants juifs



13 Av Alsace Lorraine_p134



Av Alsace Lorraine_Promenoir



Av Alsace Lorraine_Promenoir

ARBRES ISOLES, OU BOUQUET D'ARBRES – Remarquables 1

Belley - Centre



Av Alsace
Lorraine_Promenoir_p538



Av Alsace
Lorraine_p113p108
Parc de villa



Av Alsace
Lorraine_p106p107
Parc de villa



Av Alsace
Lorraine_Promenoir_p715



Rue du 5e RTM_p574
Parc de villa



3 Avenue du 133e
d'Infanterie_p10



Rue Sainte Marie_p18p19



41 Rue Sainte
Marie_p237
Saint-Anthelme



Rue Sainte Marie_p104
Parc épiscopal



Rue Sainte Marie_p104
Parc épiscopal



Rue Sainte Marie_p104
Parc épiscopal



Rue du Chapitre_p620
Clos Chapitre

ARBRES ISOLÉS, OU BOUQUET D'ARBRES – Remarquables 1
Belley - Centre



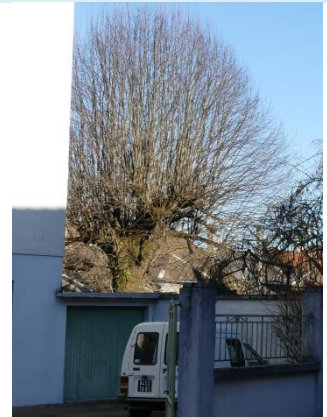
Rue des Cordeliers_p445
Parc Brillat-Savarin



Rue de Savoie_p132
Clos Doyenne



Rue de la République_Arrière_p309
p310



9 Rue des Barons_p350p615
Couvent des Cordeliers



Rue des Barons_p615
Couvent des Cordeliers
Coron



Place de la Cathedrale
Enclos épiscopal
Billignin



Rue Pierre Marcel
Wiltzer_p137



Rue des Cordeliers_p386



CD107_p37p38



Rue Gertrude Stein_p134



Rue Gertrude Stein_p128



Rue des Rouges Gorges_p134



Chemin de la Petite Darde



Chemin de la Petite Darde



Chemin de la Petite Darde_p1



Rue Gertrude Stein_p4p158

ALIGNEMENTS D'ARBRES – Remarquables 1
Belley - Centre



Rue Maurice
 Ponte_p486p489
 Institution Lamartine



Rue de la
 Louvatière_p489
 Institution Lamartine



Boulevard du Mail



Av Alsace Lorraine_Place
 de la Victoire



Av Alsace Lorraine_Place
 des enfants juifs



Av Alsace
 Lorraine_Promenoir



Rue Jules Ferry_p716
 Clos des Capucins



Avenue du 133e
 d'Infanterie_p92
 Square et jeux de boules



41 Rue Sainte
 Marie_p237
 Saint-Anthelme



Rue du Chapitre_p620
 Clos Chapitre



Rue des Barons_p333
 Sous-Préfecture



Place de la Cathedrale



Rue de la République



Place des Terreaux



Rue des Cordeliers_p435
 Hôtel de la Province de
 Bugey



Rue des Cordeliers_p436
 Ex-Ecole Chambard

Billignin



Rue Gertrude Stein_p134



Chemin de Billignin_p134



Chemin de Billignin_p134



Rue Gertrude Stein_p128

PARCS ET JARDINS – Remarquables 1
Belley - Centre



21 Rue de la Louvatière_p56
 Parc de villa



Route communale n°35_p157
 Parc de villa



Route de Braille_p157p95
 Parc de villa



Rue du Docteur Specklin_p35
 Parc de villa



Rue du Docteur Specklin_p31
 Parc de villa



Rue Maurice Ponte_p486
 Parc Lamartine



17 Route de Château-Larron_p346
 Parc de villa



Route de Château-Larron_p428
 Parc de villa



Rue de la Louvatière
 Square Lamartine



Rue Docteur Recamier_p398
 Parc de l'école de musique



Av Alsace Lorraine_Promenoir
 Jardin anglais



Av Alsace Lorraine_p106p107
 Parc de villa



Rue du 5e RTM_p574
 Parc de villa



Boulevard du Mail_p575
 Parc de villa



3 Avenue du 133e d'Infanterie_p9p10
 Parc de villa



Chemin de la Camusette_p2026p2027



20B Avenue Brillat Savarin_p165p15
 Parc de villa



Rue Sainte Marie_p104
 Parc épiscopal



41 Rue Sainte Marie_p237
 Parc Saint-Anthelme



Rue de la République_p284
 Parc de villa

PARCS ET JARDINS – Remarquables 1
Belley - Centre



Rue de la République_p162
Parc de villa



Rue Pierre Marcel Wiltzer_p415



Rue Ozereau_Coeur d'îlot_p256p257



Avenue Charles de Gaulle_p84

Coron



RD107_p103p104



RD107_p103p104



CD107_p38



CD107_p33

Coron



CD107_P32

Billignin



Rue Gertrude Stein_p130p77

Vieugey



Route de la Fulie_p520p883

ESPACES LIBRES A DOMINANTE VEGETALE – Remarquables 1
Belley - Centre



Route de Chateau Larron_p216p213



Rue de la République_Arrière_p309 p310



Rue de la République_Arrière_p309 p310

Patrimoine paysager remarquable (Catégorie 2=C2)

Critères de sélection d'un patrimoine paysager : se reporter à la grille de sélection-catégorisation

ARBRES ISOLES, OU BOUQUET D'ARBRES – Remarquables 2

Belley - Centre



Impasse de Sous Melon_p9p10



Rue du Colombier_p422



17 Route de Chateau-Larron_p347



Chemin du Clos Joli_p348_A-R_p347_A-I



Rue de la Louvatière_p188



Rue de la Louvatière_p289



Rue de la Louvatière_p289



Rue de la Louvatière_p189_square



Av Alsace Lorraine_Promenoir_Jardin anglais



Rue Pablo Picasso_Espace Jules Ferry



Rue Pablo Picasso_Espace Jules Ferry



Rue Sainte-Marie_p172

Clos Sainte-Marie

ARBRES ISOLES, OU BOUQUET D'ARBRES – Remarquables 2
Belley - Centre



41 Rue Sainte Marie_p237
Saint-Anthelme
Coron



Rue Sainte Marie_p725
Clos Chapitre



Rue Gabriel Taborin



Rue de Savoie_p683



CD107_p9



CD107_p93p26



CD107_p183



CD107_p37p38



Route du Four_p64



Route du Four_p1765



Route du Pigeonnier_p185



Route du Pigeonnier_p911

Coron



Route du Four_p177



Route du Four_p1762



Rue Gertrude Stein_p3

Billignin



Rue Gertrude Stein_p3

ALIGNEMENT D'ARBRES – Remarquables 2
Belley - Centre



Rue Maurice Ponte_p421



Rue de la Louvatière



*Route de Chateau
Larron_p195*



Rue Pablo Picasso_p13



Passage Baudin



Rue du Chapitre



*Rue de la
République_p347*



Boulevard de Verdun



Rue des Cordeliers

Coron



*Route du
Pigeonnier_p118*

Les Ecassaz



Rue des Ecureuils

PARCS ET JARDINS – Remarquables 2
Belley - Centre



836 Route de Braille_p93



Avenue Paul Chastel_p42



Rue Maurice Ponte_p421



Rue du Docteur
Specklin_p48p49



Rue de la Louvatière_p61



414 Route de Chateau
Larron_p62



356 Route de Chateau-
Larron_p83p62



Route de Lechaud_p2131



50 Rue Georges
Girerd_p194



Rue de la
Louvatière_p188



Av Alsace Lorraine_p450



Av Alsace Lorraine_p114
p113



Rue Pablo Picasso_
Espace Jules Ferry



25 Boulevard du
Mail_p816



5 Avenue du 133e
d'Infanterie_p8



20 Rue Sainte
Marie_p106



Rue Sainte Marie_p23



Rue du Chapitre_p620



9 Rue des
Barons_p350p615



24 Rue des
Barons_p332p333
Couvent Bernardines



1 Rue des Barons_p364



Rue Saint Jean_p126

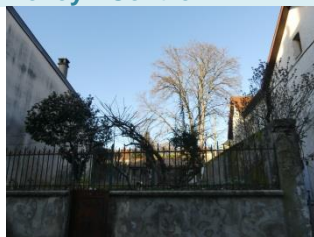


Place de la Cathedrale



Rue des Cordeliers_
p568p569p567

PARCS ET JARDINS – Remarquables 2
Belley - Centre



Rue des Cordeliers_p445



Rue des Cordeliers_p858



Rue des Cordeliers_p859



Rue des Cordeliers_p675p91



Rue Saint Jean_p550



Rue Pierre Marcel Wiltzer_p396



Rue Pierre Marcel Wiltzer_p133



Rue Saint Martin_p84p85



Rue Saint Martin_p71p72p292



Rue Docteur Girerd_p228



Rue Docteur Girerd_p228p221



Rue Docteur Girerd_p228p229p231p249



10 Rue Mante_p470



132 Rue de la République_p352



Avenue Paul Chastel_p127p128



Rue Jules Ferry_p716

Billignin



Rue Gertrude Stein_p4p158



Rue Gertrude Stein_p159



Rue Gertrude Stein_p159



Rue Gertrude Stein_p108



Rue Gertrude Stein_p93



Rue Gertrude Stein_p163



Rue Gertrude Stein_p119



Rue Gertrude Stein_p119

PARCS ET JARDINS – Remarquables 2 Billignin



Rue Gertrude Stein_p76



Rue Gertrude Stein_p131



Chemin de Billignin_p60



Chemin de
Billignin_p123p134



Chemin de Billignin_p65



Rue des
Hirondelles_p147



Rue des Hirondelles_p54

PARCS ET JARDINS – Remarquables 2 Coron



CD107_p93p26



Route du Four_p68



Route du
Pigeonnier_p182



Route du Pigeonnier_p78

Les Ecassaz



Rue des Ecureuils_p41



Rue des Ecureuils_p26

ESPACES LIBRES A DOMINANTE VEGETALE – Remarquables 2
Belley - Centre



*Rue Maurice
Ponte_p486p489*



Rue du Colombier_p422



Rue Jules Ferry_p529



Rue du Chapitre_p620



*Rue Gabriel
Taborin_p684p685*



Rue Gabriel Taborin



*Rue de la
République_p347*



Rue des Barons



*Rue Pierre Marcel
Wiltzer_p53*



*Rue Pierre Marcel
Wiltzer_p53*



*Rue Pierre Marcel
Wiltzer_p73*



Route du Four_p71

Billignin



Rue Gertrude Stein_p135



Rue Gertrude Stein_p132

Les Ecassaz



Rue Gertrude Stein_p132



*Rue des
Ecureuils_p79p32*

Patrimoine paysager intéressant (Catégorie 3=C3)

Critères de sélection d'un patrimoine paysager d'accompagnement : se reporter à la grille de sélection-catégorisation

JARDINS, ESPACES D'ACCOMPAGNEMENT, ESPACES LIBRES OU TRAME VERTE - Intéressants



Rue Sainte Marie_p681



Rue de Savoie_p206



20 Rue de Savoie_p787



Rue de Savoie_p683



Rue de Savoie_p147



Rue Pierre Marcel Wiltzer_p64



Rue de la République_Arrière_p309p310



Rue Bon Repos_p5



Avenue Paul Chastel_p64



Avenue Paul Chastel_p67p68p69p70



Avenue Paul Chastel_p133



Avenue Paul Chastel_p328



Rue Mante_p184



179 Route de Chateau Larron_p166



Avenue Brillat Savarin_p160



Avenue Brillat Savarin_p172

JARDINS, ESPACES D'ACCOMPAGNEMENT, ESPACES LIBRES OU TRAME VERTE - Intéressants

Coron



CD107_p203p201



CD107_p54



CD107_p219



Route du Four_p1001



Route du Pigeonnier_p75



Route du Pigeonnier_p84p112

Billignin



Rue Gertrude Stein_p40p41



Rue Gertrude Stein_p116



Rue des Rouges Gorges_p157

Les Ecassaz



Rue des Ecureuils_p21



Rue des Ecureuils_p43



Rue des Ecureuils_p261